75e ANNEE. — N° 46. VENDREDI 19 AVRIL 1935.

25 c.

Journal du Lot

25 c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
Autres départements	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TÉLÉPHONE 31 — COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE et Louis BONNET

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES.....			1 fr. 70
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....			1 fr. 70
RÉCLAMES 3e page	(— d° —).....		2 fr. 75
» 2e page	(— d° —).....		4 fr. 50

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le *Journal du Lot* pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Les socialo-communistes ont-ils pris à leur compte la fameuse parole: erreur en deçà de la frontière, vérité au delà !...

Il ne faut pas se lasser de publier nos raisons, parce que les socialo-communistes ne se lassent pas de spéculer sur l'ignorance et la jobarderie de leur public. Autour de ce foyer toujours virulent d'infection intellectuelle, il faut maintenir un rigoureux cordon sanitaire qui empêche la contagion de passer et de s'étendre. D'ailleurs le nombre des contaminés doit avoir beaucoup diminué si nous en jugeons par le nombre toujours croissant des journaux qui défendent la cause du salut national. Hésitants d'abord, beaucoup soutiennent de plus en plus énergiquement la nécessité des mesures de préservation que le gouvernement et le Parlement ont dû prendre avant les vacances de Pâques !

⁂

Dans *le Populaire*, M. Léon Blum prétend qu'il s'agit non pas de défense nationale, mais d'une simple opération de tactique parlementaire. D'après lui, le chef du gouvernement et ses ministres n'ont pas cherché à empêcher un fléchissement dangereux des effectifs et à combler quelques lacunes dans le dispositif de protection. Ils ont voulu se livrer « pieds et poings liés » à la réaction. En faisant voter la prolongation du service, le maintien pour quelques semaines de la classe libérable, les crédits de matériel, il ne s'agissait pas de répondre à la menace de Hitler (dont M. Léon Blum ne parle jamais, ce qui ne la supprime malheureusement pas). Non. Il s'agissait de fortifier la majorité de trêve et d'y retenir les voix des amis de M. André Tardieu. Quant aux communications faites par les ministres de la guerre et de l'air aux commisssions parlementaires, elles sont l'œuvre « d'alarmistes »... Remarquez que M. Léon Blum n'apporte pas un *seul argument. Il ne discute pas les arguments qu'on lui oppose.* Il affirme, tout simplement. Et cela doit suffire.

Peut-être à son public ordinaire, à ces illuminés capables de tout croire sauf la vérité; mais pas aux esprits impartiaux et réfléchis qui sont tout de même la majorité du pays.

Dans la *République*, organe du parti radical-socialiste, M. Jean Montigny demandait ces jours-ci à M. Léon Blum ce qu'il pense des déclarations faites au récent Congrès du parti communiste, en Russie, par le camarade Toukhatchewski, commissaire à la Défense Nationale. Et le député de la Sarthe rappelait au faux prophète du parti S.F.I.O. quelques-unes de ces déclarations :

« *La guerre se prépare contre nous* « *à un rythme accéléré.* Nous com- « prenons cela, c'est pourquoi nous « sommes pleins de vigilance *et nous* « *nous préparons à nous défendre.* »

Nos socialocommunistes accusent le gouvernement français *d'imaginer un danger de guerre inexistant* et même de le créer par les mesures militaires qu'il prend. Pourquoi n'osent-ils pas porter les mêmes accusations contre le gouvernement russe qui a fourni au Congrès du parti communiste les renseignements suivants sur ses préparatifs de défense :

1° Le budget de la guerre qui devait être de 1.665 millions de roubles a été porté à 5 milliards de roubles et va s'élever à 6 milliards et demi ;

2° Les effectifs de l'armée ont été portés de 600.000 à 940.000 hommes ;

3° L'aviation militaire s'est accrue de 330 0/0 ; les petits tanks ont augmenté dans la proportion de 2.475 pour cent ; les tanks légers de 760 pour cent ; les tanks moyens de 792 pour cent.

M. Léon Blum et le Front commun ne peuvent pas contester que la menace allemande dénoncée par les Russes vise également la France.

Et alors, si cette menace justifie les précautions militaires réellement formidables annoncées par les Soviets, elle justifie bien plus encore les mesures décidées par le gouvernement et le Parlement français.

Si la menace allemande est chimérique et imaginaire, ou bien si cette menace est insignifiante et négligeable, le Front commun doit condamner les armements russes avec la même rigueur qu'il condamne la précaution française.

Si le Front commun et M. Léon Blum continuent de condamner en France ce qu'ils approuvent en Russie, faudra-t-il croire que les socialo-communistes désirent que Hitler détourne ses coups de la Russie surarmée pour les porter contre la France désarmée ?... Ça n'est pas possible ! Mais alors ?

Et notre confrère de *la République* propose les conclusions suivantes qui nous paraissent irréfutables :

1° Que M. Blum et le Front commun, qui approuvent les armements russes, ne désapprouvent pas, dans le fond de leur cœur, les précautions militaires françaises ;

2° Qu'ils espèrent même que la force française pourra accroître la sécurité des Soviets, comme ceux-ci le souhaitent eux-mêmes ;

3° Que si M. Léon Blum et ses amis étaient au gouvernement, ils agiraient comme les dirigeants soviétiques le font, comme les travaillistes au pouvoir le firent: ils exigeraient de leur parti tous les sacrifices nécessités par l'intérêt national ;

4° Que leur campagne contre « le militarisme français » a pour unique but des commodités électorales et est empreinte de la plus effroyable hypocrisie.

En effet, si M. Léon Blum et le Front commun ne protestent pas contre les armements soviétiques avec autant d'énergie qu'ils en déploient à condamner les armements français, on aura le droit de tenir leur campagne pour méprisable et de la dénoncer comme telle au pays.

Emile LAPORTE.

UN PETIT MOT D'ECRIT

Les mystères bordelais

Je crois qu'il est arrivé un jour à François Mauriac de parler du « tragique de Bordeaux ». Qui n'a du moins senti son mystère ? Cette affaire ahurissante des anarchistes « stérilisés » où se mêlent si étroitement, comme dans toutes les aventures héroï-comiques des libertaires, l'idéalisme naïf, généreux et la banale escroquerie, dans ce verbiage mystico-scientifique spécial aux autididactes un peu atteints de « maboulisme », cette affaire a des côtés que je trouve essentiellement bordelais. C'est le Bordeaux des silences secrets, au long des vieilles rues désertes, qui retentissent du bruit des pas pendant les heures calmes de l'après-midi, le Bordeaux des lentes pluies et de la brume, le Bordeaux des étés moites quand le pavé est brûlant et que les ardoises des toits flambent au soleil, de toutes façons le Bordeaux des repliements, de la vie intérieure si favorable à l'éclosion des chapelles du bizarre, depuis les sectes où se pratique la diablerie jusqu'aux confréries d'anarchistes. Tout un décor pour un roman de Huysmans, à moins qu'on ne préfère voir un « club des Bordelais », réplique girondine au livre de Duhamel, dans la pauvre boutique du coiffeur Lapeyre, cette médiocre officine devant laquelle il m'est arrivé si souvent de passer, au long de la paisible rue de la Fusterie où je n'eusse point alors soupçonné que se cachait le quartier général des disciples attardés de Kropotkine et de Jean Grave.

Au vrai, c'est beaucoup d'honneur que je fais au « camarade » Lapeyre en le plaçant en aussi bonne compagnie libertaire. Le personnage est un aventurier de petite envergure, un escroc besogneux, qui choisissait ses victimes parmi d'honnêtes illuminés de l'individualisme. L'histoire du mouvement libertaire fourmille d'ailleurs de duperies de cette taille et Jean Grave eut bien du mal à défendre le mouvement anarchiste et à se protéger lui-même contre les filous habiles qui, se glissant toujours dans les rangs des convaincus, usaient et abusaient de la « reprise individuelle » en exploitant, d'abord, leurs camarades. Dans toute petite société anarchiste se cache le plus souvent un mouchard ou un aigrefin et parfois l'un et l'autre. « Tout est vol ! » *écrivait Reclus à Jean Grave, un peu gêné de voir dévier ainsi la doctrine !*

L'originalité du coiffeur Lapeyre réside dans le nouveau mode d'escroquerie dont il a su tirer quelques profits, l'escroquerie à la stérilisation. Le héros de cette histoire s'efforçait d'ailleurs de faire rendre à l'idée le plus possible. Il s'entendait à lever l'impôt sur les bonnes gens qui venaient entendre ses conférences. Il surveillait la recette et à l'entrée des réunions, installait, m'a-t-on dit, un tourniquet. On peut l'abandonner à son sort.

Mais que penser de ces excellents époux Prévôtel qui, aujourd'hui, à l'ombre des épaisses murailles du fort du Hâ, retournent leur examen de conscience libertaire ? Lui, un pauvre brave homme, qui devait faire un peu de température chaque fois qu'il parlait de « ses idées », un de ces doux fanatiques capables de passer brusquement de la rêverie inoffensive à l'attentat politique suggéré ! Elle, une honnête femme, sans doute, au cœur pitoyable. C'est en eux que, j'imagine, l'âme un peu étrange et maléficieuse de certains coins du vieux Bordeaux déposait ses ferments, comme au temps pas si lointain des envoûtements et rites magiques, conjurations et exorcismes des fidèles de Marie Mesmin.

Informations

L'accord franco-soviétique

En marge de la session du Conseil, M. Pierre Laval et M. Alexis Léger, secrétaire général du Quai-d'Orsay, poursuivent, avec M. Litvinov, la mise au point définitive du protocole franco-soviétique qui doit être signé lors du voyage à Moscou du ministre des Affaires étrangères.

Enfin, les délégations française et polonaise confèrent au sujet de l'arrêt à Varsovie du ministre français.

Une interpellation

M. Le Corre, instituteur et militant du parti communiste, ayant été nommé à Morsang-sur-Orge, en Seine-et-Oise, certains incidents ont eu lieu dans cette localité. Il y eut même, dimanche, une bagarre assez sérieuse.

M. Charles Reibel, député de Seine-et-Oise, a annoncé son intention d'interpeller le gouvernement sur la présence de cet instituteur dans le département.

« La politique, a-t-il déclaré, qui consiste à déplacer un instituteur indésirable partout ailleurs dans une commune plutôt communisante, sous prétexte qu'il y sera bien reçu, me paraît assez étonnante. »

Contre MM. Mussolini et Laval

Selon des informations provenant de Genève, un complot contre MM. Mussolini et Laval aurait été ourdi à Marseille où deux terroristes auraient été arrêtés. Renseignements pris, l'affaire ne se présenterait pas sous cet aspect. Le 6 avril une nommée Caroni Ida et un nommé Gundscher s'embarquaient à bord du *Duc d'Aumale* pour Tunis d'où, leurs papiers n'étant pas en règle, ils étaient refoulés. De retour dans notre ville, le couple, un moment arrêté, fut refoulé vers la frontière du Nord, les deux étrangers ne voulant, à aucun prix, être reconduits à la frontière suisse.

L'Italie à l'Exposition de 1937

L'Italie annonce officiellement sa participation à l'Exposition Internationale de Paris en 1937.

Le général Piccio, attaché de l'aéronautique italienne à Paris, a été nommé commissaire général pour l'Italie, à cette exposition.

Après la Conférence de Stresa

Les ministres de France et de Grande-Bretagne à Belgrade se sont présentés lundi soir chez M. Jevtitch, ministre des Affaires étrangères, et ont attiré l'attention du gouvernement yougoslave sur l'article 6 du communiqué de Stresa, concernant la révision éventuelle du statut militaire des traités de Saint-Germain, de Trianon et de Neuilly.

Ils ont conseillé au gouvernement yougoslave de conclure des pactes régionaux, en faisant remarquer que dans le cadre de tels pactes, le réarmement de l'Autriche et de la Bulgarie pourrait être réalisé sans que les intérêts de la Yougoslavie s'en trouvent lésés.

La prochaine Conférence de Rome

La prochaine conférence de Rome durera dix jours et réunira huit ministres des affaires étrangères, notamment ceux d'Italie, de France, de Tchéco-Slovaquie, de Yougoslavie, de Hongrie et de Roumanie.

Sir Eric Drummond, ambassadeur d'Angleterre en Italie, y assistera comme observateur.

Les invitations ont déjà été envoyées ou sont sur le point de l'être par le gouvernement italien à la France, à la Grande-Bretagne, à l'Allemagne et aux Etats de la succession d'Autriche.

L'Allemagne reviendra-t-elle à Genève ?

Au cours de leur récente réunion à Munich, les chefs du parti national-socialiste du Reich, réunis sous la présidence de M. Hess, auraient envisagé la possibilité d'organiser, dans deux ou trois mois, un plébiscite sur le service obligatoire en Allemagne et sur le retour du Reich à Genève.

Le docteur Goebbels, ministre de la Propagande du Reich et chef du district national-socialiste de Berlin-Brandebourg, assistait à ce congrès.

Les nouvelles pièces d'or

L'impatience du public, lorsque lui est communiquée l'annonce de la mise en circulation d'une nouvelle monnaie, se trouve accrue cette fois du fait que les prochaines pièces neuves seront d'or.

Mais cette impatience devra se contenir longtemps encore. Un bon nombre de mois seront nécessaires pour que la frappe soit faite en quantité suffisante. Il est même vraisemblable que les pièces de 100 francs ne seront pas marquées au millésime 1935, l'année étant trop près de son terme. Il faudra donc attendre l'an prochain... en tricotant des bas de laine, pour tuer le temps !

EN PEU DE MOTS...

— Le jury de Guernesey a condamné à la peine de mort la femme Gertrude Delamare, accusée du meurtre du fermier Brouard, au service duquel elle était.

— Le général de division, Jean Victor Pujos, titulaire de 9 citations, grand officier de la Légion d'honneur, est décédé, mardi matin, à Agen.

— Le 68e Congrès des Sociétés savantes de Paris, et des départements se tiendra à Lyon, du 23 au 27 avril.

— L'administration des P.T.T. mettra en circulation le 9 mai, deux timbres commémoratifs des combats livrés par les légionnaires tchécoslovaques à Arras pendant la grande guerre.

— Les résultats officiels des élections de Dantzig ont été publiés lundi. Les nationaux-socialistes ont obtenu 43 mandats, les sociaux démocrates 12, le centre 10, les Allemands nationaux 3, les Polonais 2 et les communistes 2.

— Les locaux de la Fédération socialiste de la Seine et du journal « le Populaire » ont été cambriolés dans la nuit de mardi. Deux hommes appartenant, disent-ils, à l'association des Croix de feu ont été arrêtés.

NOS ÉCHOS

L'abbé sur le terrain.

L'abbé Lambert, maire d'Oran, s'est lancé avec sa fougue habituelle dans les débats de la campagne électorale qui vient de commencer.

Venu à Oran comme sourcier réputé et ayant donné de l'eau à la ville qui en manquait, l'abbé a conquis de haute lutte, l'autre année, le siège de maire. Et maintenant, il défend son écharpe.

Naturellement, il fait des affiches et les signe. Dans l'une d'elles, il a traité de « lâche » un avoué de la ville. Ce sont gentillesses que l'on se dit en période électorale.

Mais l'avoué a envoyé ses témoins à l'abbé. Et comme l'abbé ne veut rien rétracter, la rencontre, suivant la formule, a été jugée inévitable.

— C'est très bien, a déclaré l'abbé, j'accepte n'importe quelle arme et j'irai sur le terrain à l'heure convenue. Mais je ne me défendrai pas !

Devant cette intention, et sachant que l'abbé Lambert ferait comme il l'avait dit, le duel est devenu impossible. Et l'avoué comme l'abbé sont restés chez eux.

La bataille continue à coups d'affiches...

Histoire allemande.

Gœring visite un asile de fous.

Il s'approche d'un des internés qui semble ne pas le reconnaître.

— Dis-moi, lui dit le ministre, tu ne sais pas qui je suis ?

— Non !

— Je suis Hermann Gœring.

— .....

— Mais oui, Hermann Gœring, premier ministre de Prusse.

— .....

— Gœring, ministre de l'Aviation.

— .....

— Gœring, chef de la police de Prusse, grand veneur du Reich.

— .....

— Gœring, le célèbre aviateur de guerre...

— .....

— Gœring, ancien président du Reichstag...

Le fou hoche la tête :

— Pauvre type ! Chez moi aussi, ça a commencé comme ça.

1835.

Il y a un siècle, la France se disputait, mais ne s'ennuyait pas encore. La monarchie de Louis-Philippe avait cinq ans. Victor Hugo en avait 33 et publiait les *Chants du crépuscule*; Balzac, *le Lys dans la Vallée*, et *Chatterton*, de Vigny, rencontraient un succès éclatant.

Et ce bilan n'est, en somme, pas si pauvre pour une année de ce « stupide XIXe siècle ».

Après l'accident.

Le chauffard. — Cent mille francs pour une jambe coupée ! Me prenez-vous pour un millionnaire.

Le piéton. — Et vous, me prenez-vous pour un mille-pattes ?

LE LISEUR.

Invitation au voyage

Voici le texte de la Causerie faite le 10 avril 1935 au micro de Limoges P.T.T. par notre excellent collaborateur Eug. Grangié.

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

Jeudi dernier et hier, en deux causeries faites devant le micro de Paris P.T.T., j'ai essayé, au nom des 37 Syndicats d'Initiative de la Fédération Limousin-Marche-Quercy-Périgord, d'attirer l'attention du grand public, en passe de régler ses déplacements de la belle saison, sur la splendeur et la variété des sites, sur la richesse et l'originalité des monuments de notre région. Aujourd'hui, le poste Limoges P.T.T. veut bien m'admettre à prendre contact verbal avec ses auditeurs. Je l'en remercie. J'ai parlé ailleurs de nos pays ; je suis heureux de poursuivre la conversation avec leurs habitants.

Nous prendrons, si vous le voulez bien, le même sujet qui est inépuisable. Mais en changeant de manière. Ce soir, me semble-t-il, nous nous trouvons plus entre nous. Il nous est donc mieux loisible de causer familièrement et à cœur ouvert. Je n'entends pas dire qu'ayant fait à Paris l'éloge de notre région, je viens ici me rétracter, ni même apporter des repentirs aux tableaux que j'ai brossés. Je serais, au contraire, tenté d'en renforcer les couleurs, certain de rester encore au-dessous de la réalité et en-deçà de votre propre admiration envers nos chères provinces.

Nous tous, Marchois, Limousins, Quercynois et Périgourdins, professons à l'égard de la belle contrée où le sort nous fit naître un attachement fervent, une admiration toujours en éveil, volontiers même chatouilleuse. Cette foi est-elle aussi éclairée et agissante qu'il le faudrait ? Connaissons-nous bien l'objet de notre dilection ? Lui vouons-nous tous les soins que réclamerait son intérêt bien compris ?

Alors que le tourisme national dépérit chaque année un peu plus, les Français cèdent chaque saison davantage à la tentation de dépenser hors de chez eux leur curiosité et leur argent, de répondre aux appels alléchants, sans doute, mais surtout intéressés des pays lointains. Aller toujours plus loin est une des préoccupations de ce temps où la vitesse est reine.

Un autre souci actuel est pourtant celui de se restreindre. Baucoup de restrictions s'avèrent fâcheuses, certaines nuisibles. Je me permets de penser que celle qui consiste à rogner les ailes à ses désirs d'évasion à trop longue distance est non seulement licite mais très recommandable. Alors que tant d'étrangers s'abstiennent de venir nous voir, pourquoi multiplier nos visites à ces indifférents ? Leur abstention prive notre nation de ressources dont elle a besoin. Efforçons-nous de combler ce déficit. Ne voyageons pas moins, mais voyageons chez nous :

Nous n'aurons pas à nous en repentir, nous qui avons l'heureuse fortune d'être citoyens d'un pays admirable entre tous, — celui que l'on a surnommé : « le plus beau royaume sous le ciel ! » et nous particulièrement, qui vivons dans une région les mieux dotées de cette France privilégiée.

Nul ne peut, je pense, se targuer à bon droit de ne rien ignorer de sa ville, de son département, des terres voisines. Au mieux renseigné que de ravissantes découvertes restent promises s'il entreprend d'explorer méthodiquement la Marche, le Limousin, le Quercy et le Périgord.

Il y a 22 ans, le chef de l'Etat nouvellement élu résolut d'entreprendre une série de déplacements sans précédents dans les annales protocolaires. Il s'agissait de donner le bénéfice de l'inauguration touristique aux antiques monuments et aux toujours jeunes paysages d'un ensemble de provinces. M. Raymond Poincaré choisit notre région pour y réaliser en premier lieu son dessein. Et quand sa randonnée d'une semaine prit fin, il se déclara ravi, non sans déplorer d'avoir passé trop vite : « Il faut, disait-il, qu'on voyage pour « emporter des regrets avec le désir de « revenir ! »

Ce n'est pas sept jours, en effet, ni même sept fois sept jours qu'il faudrait pour bien connaître ces cinq départements de la Creuse, de la Haute-Vienne, de la Corrèze, du Lot et de la Dordogne dont l'ensemble a été appelé justement : « le cœur touristique de la France ». Situés entre le rude Massif Central et les riantes plaines de l'Angoumois, du Bordelais et de la Gascogne, ils participent aux vertus de leurs voisins. Aux uns, ils empruntent une part de leur majesté ; ils rivalisent avec les autres en fertilité et en grâce. Ils gardent cependant leurs attraits propres et qui sont d'une merveilleuse diversité.

Le plateau de Millevaches cet énorme bastion qui culmine à près de mille mètres et couvre de ses brandes et de ses bosquets 500.000 hectares, contemple l'Auvergne, mais n'est plus qu'à peine auvergnat. Les causses du Lot prolongent ceux de l'Aveyron, de la Lozère et du Tarn. Ils leur ressemblent à peine. Et ils l'emportent de beaucoup sur eux par l'étrangeté de leur sous-sol. Nulle part autant de gouffres, de cavernes, de vallées sèches, de rivières souterraines qu'au pays de Padirac, de Presque, de Lacave et de Cabrerets ; nulle part, sauf en Bretagne, autant de dolmens égaillés sur la lande hérissée de chênes maigres et de longs murs gris.

La châtaigneraie marchoise, limousine et périgourdine déploie d'Argenton et Felletin à Sarlat et à Ribérac le plus somptueux moutonnement de verdure à reflets d'argent qui se puisse contempler. Et, dans l'intervalle des couverts, les hautes collines crêtées de rocs se vêtent tour à tour de robes d'or tissées de genêts et d'ajoncs et de robes roses tissées de bruyères fleuries.

Nos rivières comptent parmi les plus abondantes et les plus pittoresques des bassins de la Loire et de la Garonne. Entre l'impétueuse Creuse et le Lot nonchalant, la Vienne, la Vézère, la Corrèze, le Célé, l'Isle et leurs affluents innombrables montrent chacun leur caractère dans des aventures diverses. Torrent à ses débuts, la Dordogne peu à peu prend les allures d'un fleuve.

Suivre ces cours d'eau dans chacune de leurs étapes c'est aller d'enchantement en enchantement. Toutes connaissent la contrainte des gorges profondes, l'obstacle des falaises qui brisent leur élan et les contraignent à mille tours et détours, les brusques dépressions du sol qui leur imposent les jeux brillants et risqués des remous, des tourbillons et des sauts dans le vide. Pas un défilé, un méandre, un rapide, une cascade qui soit semblable aux précédents ou aux suivants. Comme le paysage, l'allure de la rivière se modifie sans cesse. Même quand elle s'étale entre champs et prairies, offrant, de village en village, ses eaux pour un moment assouplies aux baisers du soleil, elle change de visage de minute en minute.

Sur les rives, des cités se dressent, glorieuses de leur passé, parées des reliques somptueuses qu'elles ont su en conserver : cathédrales de Limoges, de Tulle, de Périgueux, de Cahors, illustre pont Valentré, vieux logis d'Uzerche, de Brive, d'Ussel, de Sarlat, de Domme, de St-Cirq-Lapopie, de Figeac. La Vézère, de Montignac au Bugue, baigne avec dévotion cette terre promise de la préhistoire dont les Eyzies sont la capitale. Rocamadour suspend aux lèvres du précipice de l'Alzou ses terrasses, son escalier géant, ses sanctuaires et ses remparts.

Mais comment tout citer d'un pays pourvu de tant de précieux monuments dans de si ravissants paysages. Vestiges gallo-romains, ruines féodales, portes fortifiées, collégiales romanes, restes puissants de monastères, cloîtres aux arceaux dentelés, hôtels aux pierres brodées de sculptures, rustiques chapelles, ponts en dos d'âne, chaque ville et presque chaque bourgade de chez nous garde, modeste ou opulent, toujours rare, son trésor particulier à montrer au touriste abasourdi par une telle abondance de biens. Ce qui l'émerveille peut-être davantage encore, c'est la profusion de châteaux dont nos provinces font le fier et élégant étalage. De Guéret à Rochechouart et à Turenne, ils abondent dans la Marche et le Limousin. Le Quercy, parmi cent autres, possède Montal et Castelnau, demeures seigneuriales transformées en musées d'art et léguées par leurs propriétaires à l'Etat. Quant au Périgord, il ne connaît point de rival, la Touraine exceptée, pour la multitude de courtines et de donjons dont il couronne ses collines. Du haut moyen-âge à la veille de la Révolution, ses bâtisseurs de châteaux ne chômèrent jamais. La plus belle part de cette œuvre immense subsiste...

Pour dresser l'inventaire des curiosités naturelles, pour établir le catalogue des monuments précieux de nos cinq départements fédérés, il faudrait des volumes. De très nombreux livres sur la matière ont été écrits par nos érudits locaux. Lisons-les ! Mais, surtout, à loisir, ici, là, ailleurs, allons feuilleter sur place les pages ravissantes, contempler les tableaux prestigieux composés par la nature, miraculeusement complétés par l'art de nos ancêtres.

Contentons d'abord chez nous notre appétit des voyages. A l'intérêt toujours renouvelé des découvertes s'ajoutera le plaisir de rester sur une terre qui nous est chère, de mieux connaître ses traditions, de participer à ses fêtes, de contempler son labeur, d'entendre parler ses sonores dialectes et, ce qui n'est indifférent à aucun touriste, de savourer une cuisine qui demeure l'une des plus succulentes de la France, pays par excellence de la bonne chère...

Eug. GRANGIÉ.

Chronique du Lot

Après les événements de Figeac

Les responsabilités des communes en cas de troubles et de dégâts

Quelle est la situation juridique des communes où se produisent des attroupements et de celles qui y participent.

Il est assez peu de personnes qui se soient préoccupées de la responsabilité pécuniaire des communes à l'occasion des attroupements qui se sont produits récemment.

Disons immédiatement que cette responsabilité est brutale, écrasante et qu'elle peut compromettre à tout jamais la situation financière des communes qui s'y trouvent mêlées ainsi, du reste, que celle de tous auteurs ou complices du désordre.

Les articles 106, 107, 108 et 109 de la loi municipale du 5 avril 1884, modifiés par la loi du 16 avril 1914, traitent de cette question et de leur examen il résulte d'une manière incontestable :

1° que les communes sont civilement responsables des dégâts et dommages commis à suite d'attroupements et de rassemblements ainsi que des frais exposés ;

2° que si les attroupements ou rassemblements ont été formés d'habitants de plusieurs communes, chacune d'elles est responsable des dégâts et dommages causés, dans la proportion qui est fixée par le tribunal ;

3° que l'Etat contribue pour moitié, en vertu du risque social, au paiement des dommages intérêts et frais qui peuvent être dûs et la commune garde à sa charge l'autre moitié.

Toutefois, si la municipalité a manqué à ses devoirs par inertie ou connivence avec les émeutiers, l'Etat peut exercer un recours contre la commune et faire élever à 80 0/0 la part de dommages à sa charge ;

4° que l'Etat et les communes déclarées responsables peuvent exercer un recours contre les auteurs ou les complices du désordre.

Comme bien l'on pense de nombreux procès ont été plaidés et jugés par application de ces articles ; nous ne retiendrons à titre d'exemple qu'un arrêt de la Cour d'appel de Paris du 1er février 1924 qui figure au Dalloz de la même année :

Une petite ville de l'importance de Figeac fut condamnée à payer une somme de 1.964.964 fr. « plus les frais du procès, le tout dépassait 2 millions » pour dégâts et dommages à suite d'un attroupement.

Cette même décision retient dans la cause une petite ville voisine dont les habitants avaient participé à ces manifestations et qui à ce titre se trouvait tenue de supporter une part des dommages subis.

Cette seule décision dont il est très intéressant de lire le texte, montre avec quelle sévérité les tribunaux appliquent aux villes et communes les articles de loi sus-analysées.

Il reste les dispositions de l'article 109 de la même loi en même temps que l'article 1382 du Code civil qui permettent d'exercer des actions en recours et en dommages contre tous les auteurs ou complices du désordre provoqué. Le fait d'avoir organisé le refus collectif des taxes communales rentre dans l'application de l'article 1382 du Code civil, constitue une provocation et participation à un acte illicite qui est dommageable pour toutes les communes qui ont eu à le subir Le dommage indemnisable consiste en la perte du montant des taxes et tous autres éléments, suites directes du fait illicite.

Ces quelques considérations d'ordre juridique éclairent tout de même d'un jour nouveau nos incidents locaux et démontrent jusqu'à l'évidence la prudence et la sagesse dont notre municipalité a fait preuve.

Nous devons d'abord la féliciter d'avoir délégué ses pouvoirs de police à M. le Préfet, c'était la seule façon de limiter la part des dommages que notre ville pourrait être tenue de payer.

M. le Préfet avait l'obligation, le strict devoir de faire appel à la gendarmerie afin d'assurer le maintien de l'ordre dans la rue et aussi pour éviter, autant que faire se pouvait, l'accomplissement d'actes dommageables qui auraient pu devenir une cause de ruine pour les finances des communes de toute la région.

Il n'entrait dans la pensée de personne, en faisant appel à la gendarmerie, de froisser les sentiments des habitants des communes qui fréquentent nos foires.

Cette mesure prise sous la seule responsabilité du Préfet, nous tenons à le répéter, constituait simplement un acte de sage précaution dont tout le monde a peut-être bénéficié. Ceci dit, et sans avoir à insister sur ces regrettables incidents, nous tenons à déclarer que les explications ci-dessus ne constituent une menace vis-à-vis de personne, mais simplement une mise au point sur la question droit. Nous estimons que dans une période troublée comme celle que nous traversons, il est bon que chacun connaisse *ses droits, ses devoirs* et *ses risques* afin de ne pas se réserver de trop désagréables surprises.

La Coque de Pâques

De notre correspondant de Salviac :

Cette année, les Coques de Pâques seront sur toutes les tables, les œufs sont, en effet à vil prix et on peut se procurer de la farine à meilleur compte que l'an dernier.

Le vin blanc qui est lui-même le complément de la coque est aussi à un prix plus abordable.

Aussi nos ménagères sont à l'ouvrage; la petite maie qui avait été l'an dernier reléguée au grenier est descendue avec précaution : on pétrit jalousement le gâteau de Pâques et on y incorpore des essences d'anis, de citron et de bergamote. Des odeurs suaves s'échappent de tous les seuils, la ville est ainsi embaumée, on suit avec précaution la fermentation et au moment propice on porte les gâteaux au four.

Là, la surveillance est de rigueur, nos ménagères assistent à la cuisson en tenant compte des conseils judicieux du boulanger expérimenté.

Dans de grandes corbeilles, on transporte ensuite les gâteaux dorés, à la maison familiale où la dégustation commence même avant le jour de Pâques. Les absents se sont pas oubliés ; ils auront aussi leur part et l'envoi d'une belle coque leur sera fait sans retard.

Comme on le voit les gâteaux de Pâques sont toujours très appréciés.

Conseil supérieur de l'Assistance publique

Dans la liste des représentants des hôpitaux et hospices élus membres titulaires au Conseil supérieur de l'Assistance publique, nous relevons avec un vif plaisir le nom de M. Paul Garnal, pharmacien, administrateur des hospices de Cahors.

Nous adressons à M. Garnal nos bien vives félicitations.

Armée

M. le chef de bataillon Chambault, précédemment placé hors cadres, affectation spéciale, au titre de la 17e région, est réintégré dans les cadres et affecté au centre de mobilisation colonial d'infanterie, n° 188.

Gendarmerie

MM. Delbos, Mondy, anciens militaires, domiciliés dans le Lot, sont admis comme élèves-gardes dans la garde républicaine mobile et affectés au peloton mobile n° 189, à Foix.

P.T.T.

Notre compatriote, M. Camille Mourguès, originaire de Peyrilles (Lot), commis des P.T.T., est nommé à Chartres.

Pour les électeurs sansfilistes

Contrairement à ce qu'ont annoncé plusieurs journaux, l'on n'aura à payer aucune redevance pour participer aux élections aux conseils de gérance des stations de radiodiffusion. Les associations seront tenues d'inscrire gratuitement sur les listes électorales tous les sans-filistes (Hommes ou femmes) qui justifieront du paiement de la taxe radiophonique.

D'ailleurs, pour faciliter l'accomplissement des opérations que nécessiteront ces élections, M. Georges Mandel, Ministre des P.T.T., a décidé que seraient admises à circuler en franchise les correspondances pour les demandes d'inscriptions sur les registres de l'association, pour l'envoi des accusés de réception à ces demandes d'inscription, pour l'expédition aux électeurs des enveloppes destinées au vote et, enfin, pour l'envoi des bulletins de vote.

L'inspection des classes enfantines

Il a été signalé au ministre de l'Education nationale que, dans certains départements, les classes enfantines des écoles primaires élémentaires n'étaient pas toujours régulièrement inspectées.

Le ministre a prié les inspecteurs d'académie de rappeler aux inspectrices des écoles maternelles de leur département qu'il leur appartient de procéder à l'inspection des classes et sections enfantines, aussi bien qu'à celle des écoles maternelles proprement dites.

Un de moins !

M. Alexis Quéméré, de Mirandol, a pris au piège un superbe blaireau. C'est le troisième qu'il capture dans l'espace de quelques semaines.

Pas de permis de conduire

Procès-verbal a été dressé à M. Charmes, cultivateur à Martel, pour défaut de permis de conduire.

EDEN

JEUDI — SAMEDI
DIMANCHE (en soirée à 21 h.)
DIMANCHE (matinée à 15 h.)

La Merveilleuse Tragédie de Lourdes

Un grand film dont l'éloge n'est pas à faire

AVEC

Hélène PERDRIERE, Christiane DELYNE
Suzanne DESPRES
et Jean-Pierre AUMONT

EN COMPLÉMENT

Une page de la vie de Strauss le célèbre compositeur

Sang Viennois

Film parlant français

AVEC

Gustav FROHLICH et Maria PAUDLER

Le pont-passerelle de Bouziès

Nous avons annoncé, il y a déjà quelques jours, que le pont-passerelle métallique qui doit relier la localité de Bouziès-Haut, privée de débouchés, à la rive droite du Lot, était en bonne voie de construction. Au moment où nous écrivons, les travaux sont terminés. Le pont-passerelle est désormais une réalité, et il ne reste plus qu'à faire procéder aux épreuves de poids et à l'inauguration. Nous croyons savoir que les épreuves auraient lieu dans le courant de la semaine prochaine, l'inauguration serait fixée au dimanche 28 avril.

Nous ne tarderons problablement pas à savoir à quoi nous en tenir, l'essentiel étant d'ailleurs, que cette œuvre éminemment utile et attendue depuis de longues annés, ait été menée à bonne fin.

Le ganant du gros lot est-il à Montauban ?

Après le tirage de la quatrième tranche effectué mercredi soir, le bruit courait fortement, mercredi matin, que le gagnant du gros lot de la Loterie nationale ne pouvait être qu'un Montalbanais.

Ce bruit pourrait devenir une réalité. Des renseignements que nous avons pu recueillir, il résulte que le carnet contenant le numéro gagnant aurait été délivré par la Trésorerie générale du Tarn-et-Garonne.

La Banque Courtois et la Banque de Bellerive ont à leur tour délivré en effet des billets allant jusqu'au numéro 967.530 inclus. Qu'est donc devenu le billet suivant ?

Toutes ces coïncidences laissent la porte ouverte à toutes les hypothèses. L'heureux possesseur du billet daignera-t-il se faire connaître ?

⁂

Allons, tout va bien ! Ce sera bientôt le tour de Cahors !

Déclaration d'association

L' « Officiel » publie la déclaration d'association suivante : « Lou Rotzol ». But : grouper les originaires de Souillac. Siège : 12, rue Duhesme, Paris, 18e.

Mouvement des vins

Le mouvement des vins dans le Lot, pendant le mois de mars 1935 a été le suivant:

Quantités de vins enlevées des chais des récoltants : 8.061 hl.

Quantités de vins soumises au droit de circulation : 9.431 hl.

Stock commercial existant chez les marchands en gros : 11.644 hl.

Marché du travail

La situation du marché du travail dans le Lot pendant la semaine du 1er au 6 avril a été la suivante :

Nombre de placements locaux à demeure : 6 hommes, 5 femmes.

Interlocaux : 9 hommes, 2 femmes.

En extra : 1 homme.

Demandes d'emploi non satisfaites : 7 hommes, 3 femmes.

Offres d'emploi non satisfaites: néant.

Le fonds municipal de chômage secourt 6 hommes, 1 femme.

Plainte

M. Bergougnoux, de Gramat, a porté plainte contre son fermier, qu'il accuse d'avoir fait disparaître les brebis qui étaient dans la propriété.

Le fermier, M. Floirac, prétend qu'elles sont mortes. Mais il les aurait données à ses deux fils. Une enquête est ouverte.

⁂

M. Pigeassou, 32 ans, manœuvre à Latronquière, sortait d'un débit, lorsqu'il rencontra un nommé Piganiol. Une discussion eut lieu, au cours de laquelle Piganiol donna deux coups de poing à Pigeassou. Celui-ci a porté plainte à la gendarmerie contre Piganiol qui affirme n'avoir pas donné les deux coups de poing. La gendarmerie a ouvert une enquête.

Quatre bœufs écrasés

Samedi matin, vers 10 heures, le métayer de la ferme du Périé, située à 3 kilomètres de Gramat, conduisait six bœufs au pacage.

Au moment où il traversait la route de Figeac, une auto survint qui se jeta sur le troupeau de bœufs. Quatre furent blessés. Ils devront être abattus.

Le chauffeur et les quatre occupants de l'auto ont été contusionnés.

Contravention

Pour défaut de visa de sa carte d'étranger, procès-verbal a été dressé à José Pinto, d'origine portugaise, manœuvre à St-Germain-du-Bel-Air.

PALAIS des FÊTES

JEUDI 18 — SAMEDI 20
DIMANCHE 21 (*à 21 heures*)
DIMANCHE (matinée à 15 h.)
Une grande œuvre viennoise

Symphonie inachevée

avec la grande vedette hongroise

MARTHA EGGERTH

Musique de Fr. Schubert

C'est un film d'une beauté exceptionnelle, un beau film, fait de grâce, de poésie et d'amour.

LA SEMAINE PROCHAINE

Lac aux Dames

d'après le roman de Vicki BAUM

Un poème de beauté, de jeunesse et d'amour

CAHORS

LE MONUMENT AUX MORTS

La maquette du Monument aux enfants de Cahors morts pour la France est placée dans la salle d'entrée de l'Hôtel de Ville.

Cette maquette a été exécutée sous la direction de M. Monpart, sculpteur, par les élèves de l'Ecole d'artisanat de Souillac, MM. Gilbert Gaudin; Robert Dellard, de Sauzet : René Alagnous, de Salviac.

Le monument aura 6 mètres de hauteur et 14 mètres de largeur.

Un majestueux péristyle composé de 6 marches, mène à une plate-forme, ornée de trois vasques fleuries. Aux extrémitéés de cette plate-forme, de chaque côté, les statues de Sicard se font face, se détachant sur un frontispice sur lequel est inscrit, en lettres sculptées : « Aux enfants de Cahors, morts pour la France, 1914-1918 ». En dessous de cette inscription, seront gravés les noms des morts.

Ajoutons qu'à l'avers du frontispice qui est orné de l'inscription : « *Pro Patria* », seront gravées les citations.

Les deux statues « le Poilu » et « la Femme » seront séparées par un parterre fleuri.

Ce monument est dû à M. Barthet, le distingué architecte si estimé dans notre ville. Il lui vaut de vives félicitations bien méritées. Son œuvre, simple et imposante à la fois, est un véritable chef d'œuvre.

Affichage électoral

Le Maire de la Ville de Cahors a pris l'arrêté relatif à l'affichage électoral dans la communne de Cahors.

Les emplacements réservés à l'affichage électoral sont :

Emplacements obligatoires : Hôtel de ville : panneau appliqué sur la grille du péristyle ; Ecole rue Wilson : panneau appliqué sur la grille du lycée Gambetta ; Théâtre : panneau fixé près du théâtre, place Aristide-Briand ; Palais de Justice : panneau fixé sur la grille du Tribunal.

Emplacements facultatifs : Bourse du Travail, école rue Clémenceau, angle sud-ouest de la halle aux grains, panneau placé sur le mur des écuries de la ville, école St-Georges, mur du lycée de garçons, à côté du dépôt de chaises, mur de l'hospice, rue Bourseul, écoles de St-Henry, St-Cirice, Lacapelle, Larozières et Bégous.

Sur chacun des emplacements ci-dessus désignés une surface égale sera réservée à chaque liste de candidats.

Hyménée

Nous sommes heureux d'annoncer le prochain mariage de Mlle Marguerite Rollès, professeur au Cours Complémentaire de jeunes filles de Cahors, fille de M. Rollès, chapelier à Cahors, avec M. Pierre Ilbert, représentant de commerce, fils de l'ancien percepteur et petit-fils d'Adèle Ilbert, la maraîchère bien connue de Cabessut.

Nous adressons nos meilleurs vœux de bonheur aux futurs époux.

Auto contre camionnette

M. Décremps, boucher, sortait sa camionnette du garage, route de Villefranche, lorsqu'arriva une auto pilotée par M. Myrouse, professeur au lycée Gambetta. Il y eut choc et les deux voitures ont été endommagées.

PAQUES

Faites sonner les cloches !
Nous arrivons à toute vitesse, grâce à

Spido Br sport

l'huile de sécurité pour autos & motos

La lune rousse

Quand le temps est mauvais, que tombe la pluie, que souffle le vent, on dit : « C'est temps de semaine sainte, de carême. »

Cette année, le dicton est bien réalisé. Mercredi les bourrasques ne cessèrent pas de tomber : une bise froide soufflait et le thermomètre ne marquait, dans la journé, sur le Boulevard, que 7 au-dessus de zéro. Jeudi, même temps. Ce sont les effets de la lune rousse !

Double contravention

Pour défaut d'éclairage à son auto et pour non présentation de la carte grise, double contravention a été dressée à M. Escudié, propriétaire, à Pech-Peyroux (commune de Gourdon).

Il est... parti !

Sur la route de Cajarc, une auto, marchant à toute vitesse, heurta une voiture hippomobile conduite par M. Jean Peyre, de Larnagol.

Le chauffeur ne daigna pas arrêter son auto. Or, peu après, l'auto tamponna un bœuf appartenant à M. Thalamas, de Tour-de-Faure.

Le chauffeur ne daigna pas s'arrêter. Mais le numéro de l'auto a été relevé et dans quelques jours, le chauffeur pourrait recevoir la visite de qui de droit ! Alors ! ! !

Le braconnage

Les gendarmes de St-Géry aperçurent un filet de pêche à l'embouchure du Célé et du Lot.

Ils le prirent et l'emportèrent à la gendarmerie où le propriétaire pourra le réclamer ! ! ! Il y a des chances pour que ce filet reste là où il est ! ! !

LE COUP DU TRESOR ESPAGNOL

Les aigrefins continuent à envoyer la fameuse lettre annonçant qu'un prisonnier espagnol a, en dépôt dans une gare de France, une valise contenant 1.200.000 francs en billets de banque et invitant celui qui reçoit la lettre à se rendre à la prison où est détenu le propriétaire de la valise.

Il faut reconnaître que ce coup du Trésor espagnol a fait, dans toutes les régions, et en Quercy même, de nombreuses victimes. Mais on croyait que le truc était éventé.

Les aigrefins continuent ! Et c'est ainsi que M. Desprats, entrepreneur de travaux publics à Cahors, vient de recevoir la lettre dans laquelle on lui offre le tiers du contenu de la valise, mais à une condition : de se rendre en Espagne pour s'entendre avec le... prisonnier.

Inutile de dire que M. Desprats a déposé cette lettre au bureau de police et qu'il ne se rendra pas en Espagne.

Tout de même ! Il est bizarre que les exploitateurs de cette... industrie ! n'aient jamais été repérés, arrêtés !

Cependant, il y a 3 mois à peine, un de nos concitoyens du Ségala, une bonne poire, sans doute, a laissé une vingtaine de gros billets, peut-être davantage, dans le portefeuille des aigrefins espagnols.

Il est allé au rendez-vous, mais il en est revenu le gousset vide ! Il ne pouvait pas en être autrement !...

Tant pis pour les victimes, pour les « poires », dira-t-on. En vérité, elles ne sont pas intéressantes. Mais il est extraordinaire que les polices espagnole et française n'aient pas trouvé encore le moyen de mettre fin à cette escroquerie qui, nous le répétons, a fait, fait et fera de nombreuses victimes dans toutes les régions et souvent... en Quercy ! ! ! — L.B.

La Confédération nationale des Planteurs de tabac

Le Congrès national des Planteurs de tabac tenu à Grenoble a apporté des modifications aux statuts de la Confédération. Le titre exact de celle-ci sera « Confédération nationale des Planteurs de tabac de France ». Et elle sera désignée par les trois lettres : C.G.P.

Le siège social de cette Confédération nationale est fixée à Cahors.

Cercle d'escrime cadurcien

Les membres actifs du « Cercle d'escrime cadurcien » sont priés de bien vouloir retirer leurs cartes chez M. le Trésorier du Cercle, Pharmacie Lestrade, place du marché.

Ceux des membres qui désireraient placer des cartes de membres honoraires peuvent en demander à Me Cazes, avoué, secrétaire du Cercle.

Les séances de leçons et d'entraînement devant commencer incessamment, toutes personnes désirant pratiquer le sport des armes sont priées de s'adresser au secrétaire du Cercle, ou à Me Tassart, avocat, Président. — *Le Secrétaire :* J. CAZES.

Comité départemental du Lot du Sanatorium des cheminots

Comme tous les ans le Comité de Cahors va organiser une fête dont le produit sera destiné à venir en aide pour soigner les malheureux cheminots en traitement dans les sanatoria de Ris-Orangis et Champrosay en Seine-et-Oise.

Nous rappelons que 150 cheminots et 150 cheminotes sont en traitement dans ces deux établissements et qu'en outre le Comité possède un centre d'isolement pour incurables ; c'est dire toute l'importance qu'a pris chez les cheminots la lutte contre la tuberculose.

Aussi nous ne doutons pas que le public cadurcien ne réponde à l'appel qui lui est adressé et qu'il assira très nombreux aux matinée et soirée qui seront données dans la magnifique salle de l'Eden-Cinéma, le 9 mai prochain.

Au programme, une conférence faite par M. Mario Pat, chevalier de la Légion d'Honneur, Lauréat de l'Académie française, délégué du Comité National de défense contre la tuberculose, un film documentaire, et en outre, d'un intermède sur scène par un diseur du Théâtre des Mathurins de Paris et un acrobate comédien cycliste du Casino de Nice, il sera passé à l'écran le célèbre film « Le Chanteur Inconnu », avec Lucien Muratore, ténor de l'Opéra, Simone Simon, etc...

Nous reviendrons sur le programme de ces représentations de bienfaisance qui sera attrayant par les choses à voir et attrayant aussi, en regard du noble but que poursuit le Comité du Lot.

Accident

M. Cabridens, chauffeur à l'entreprise Rigal, réparait un camion et se tenait, pour exécuter le travail sous le camion. Malheureusement, une pièce se détacha et lui tomba sur la tête. M. Cabridens fut blessé à l'arcade sourcilière gauche.

Vagabond

Le nommé Pierre Devar, 57 ans, a été arrêté par la gendarmerie de Catus sous l'inculpation de vagabondage et outrages.

Il a été écroué lundi, à la prison de Cahors.

Pas de numéro d'immatriculation

Mme B..., marchande de légumes, demeurant à l'Hôpital St-Jean (Lot) passait à Brive, avenue de Toulouse, dans une auto dépourvue de numéro d'immatriculation à l'arrière.

La police de Brive a dressé procès-verbal à Mme B...

Nécrologie

Nous avons appris avec un vif regret la mort de M. Paul Durand, contrôleur des P.T.T., en retraite, décédé à Aulnay-sous-Bois (Seine-et-Oise), à l'âge de 68 ans.

M. Paul Durand avait été pendant de longues années, contrôleur des P.T.T. à Cahors dont il était originaire et où il comptait de nombreux parents et amis.

Nous adressons à Mme Durand, à ses enfants, à la famille nos bien sincères condoléances.

Pas d'éclairage

Pour défaut d'éclairage à son vélo, M. Ayroles, cultivateur à Carennac, s'est vu dresser procès-verbal.

Les Sports

Rugby

Aviron Cadurcien (I) bat Castres Olympique (I), par 8 à 3

Contrariée par la pluie cette partie eût néanmoins lieu devant des tribunes bien garnies. Le C.O. présenta un quinze homogène, adroit et rapide ou quatre titulaires faisaient défaut. Les remplaçants ne furent pas inférieurs à leur tâche, loin de là, le jeu d'ensemble du C.O. n'ayant nullement eu à en souffrir. Supérieur en technique le C.O. fit une démonstration de jeu d'équipe où trois-quarts et avants opérèrent en étroite collaboration à la façon d'une mécanique aux rouages solidaires, alors que l'A.C., bien que vainqueur, ne se démontra que par des exploits individuels. Succès flatteur sans doute et qui nous réjouit, car il porte en lui de sérieux espoirs pour la saison prochaine. Des promesses furent même échangées au cours du banquet, qui suivit et qui, réunissant Castrais et Cadurciens, se déroula dans une atmosphère de franche gaieté, joueurs et dirigeants rompant en toute camaraderie le pain de la fraternité sportive. Peut-il être meilleur présage de la saison future ?

Nous en avons aussi terminé avec la série de rencontres que nous avions conclues. A peine né, le Comité de Rugby s'est efforcé de parer au plus pressé. Il ne prétend pas s'être surpassé. Mais toute organisation étant perfectible, il s'emploiera à faire mieux à l'avenir. Le public, c'est l'essentiel, n'a pas boudé nos réunions et nous l'en remercions chaleureusement comme vont aussi nos meilleurs remerciements à la presse qui nous a ouvert ses colonnes. Nos efforts vont à présent se tourner vers la saison prochaine que nous désirons des plus brillantes. Rien ne sera négligé non seulement pour la constitution d'une solide équipe mais aussi pour la confection d'un calendrier intéressant. Nous aurons l'occasion d'en reparler.

En attendant, à la demande d'anciens rugbymens qui ont encore des fourmis dans les jambes, nous organisons, pour le dimanche 28 avril, une réunion sportive entièrement consacrée au rugby. Successivement, le public verra une exhibition de rugby à huit jouée par des minimes, espoirs de l'A.C., une deuxième partie de rugby à huit disputée par des adultes et enfin la grande attraction du jour, les vétérans contre A.C. (1). Le programme n'a sans doute rien de sensationnel. Il y aura néanmoins du sport ce jour-là au Stade Lucien Desprat.

Le Comité.

Le Comité de rugby de l'A.C. apprend avec plaisir le futur mariage de MM. Ilbert et Marty. En cette heureuse circonstance il tient à assurer de sa sympathie ces deux excellents militants du rugby et à leur adresser ses souhaits sportivement fervents.

Les Amis du Rugby

Il est rappelé aux *Amis du Rugby* qu'une réunion aura lieu vendredi soir 19 avril, à 20 h. 30, au Café de Bordeaux.

Ordre du jour : Match vétérans contre A.C. (1). qui doit avoir lieu le dimanche 28 avril.

Sont spécialement invités à se rendre à cette réunion tous les anciens joueurs de rugby qui seront certainement heureux de l'occasion qui leur est offerte de pouvoir, une fois encore, rechausser les souliers à crampons.

Les Amis du Rugby.

LE LOT A PARIS

A l'issue de son dernier entraînement de dimanche, la Commission de Sélection de l'U.S. du Quercy a définitivement arrêté le choix de ses joueurs. L'U.S. du Quercy présentera, en face de la vaillante équipe de Luzech, sa meilleure formation. Dix-neuf joueurs faisant le déplacement, l'équipe ne sera constituée qu'au dernier moment, mais nous sommes persuadés que nous verrons du beau rugby à Luzech le jour de Pâques.

A qui la belle ? N'oublions pas que, l'année dernière, l'U.S. Luzéchoise battit à Luzech l'U.S. du Quercy par 12 à 3. Au match retour, l'U.S. du Quercy a battu, le jour de la Noël, à Paris, l'U.S. Luzéchoise, par 12 à 5. Animées d'un même esprit les deux sociétés-sœurs feront l'impossible pour enlever la décision. Le 15 de l'U.S. du Quercy sera pris dans les joueurs suivants :

Demarcy, Cavalié, Solacroup, Claquin, Faure, Verrier, Garrigues, Bonnet, Berniolles, Seguier, Augustin, Florimont, Mainlève, Brageul, Graciet, Lapeyre (Capitaine), Thomas, Barrières, Hérail.

Sportifs Quercynois, l'U.S. du Quercy de Paris vous donne rendez-vous à Luzech le 21 avril, jour de Pâques.

Arrondissement de Cahors

Pern

Conseil municipal. — Le Conseil municipal s'est réuni dimanche, sous la présidence de M. le Maire. Il a été entendu que tous les conseillers se représenteraient aux élections du 5 mai. Seul, M. Besombes a déclaré, qu'en raison de son âge, il préférait ne pas demander le renouvellement de son mandat de conseiller.

Le Conseil a rejeté une demande d'assistance aux femmes en couches.

Crayssac

Nécrologie. — Nous avons appris avec regret la mort de M. Augustin Austruy, décédé à l'âge de 74 ans.

Les obsèques du regretté disparu ont été célébrées lundi, au milieu d'une nombreuse assistance, qui a témoigné de vives sympathies à la famille à laquelle nous adressons nos sincères condoléances.

Montdoumerc

Hyménée. — On annonce le prochain mariage de Mlle Angèle Roubert, de Montdoumerc, avec M. Girma, cantonnier à St-Paul-Labouffie.

Nos meilleurs vœux de bonheur.

Calvignac

Nos conscrits. — 3 de nos jeunes gens vont être incoporés le 23 courant.

Ce sont : MM. Vayrou Lucien, qui va à Castres; Roger Bessac, qui va à Clermont-Ferrand et Lattes Henri qui doit rejoindre Béziers.

A ces jeunes recrues nous souhaitons la vie au régiment aussi agréable que possible.

Fargues

Nécrologie. — On annonce la mort de M. Coutrix, décédé à l'âge de 60 ans. Nous adressons à la famille nos sincères condoléances.

Lascabanes

Nécrologie. — C'est avec une bien pénible émotion que toute la commune de Lascabanes a appris le décès encore si prématuré de Mme Henri Autefage, la si digne épouse de notre excellent maire, M. Autefage, chef du contentieux à l'Automobile-Club, à Toulouse.

Les obsèques de Mme Autefage ont eu lieu à Lascabanes, samedi matin, à 10 heures, au milieu de la quasi unanimité de la commune et d'une foule d'amis venus de toute la région.

En cette bien cruelle épreuve, nous adressons à notre ami M. Henri Autefage, à ses enfants et à toute la famille, l'expression de nos condoléances les plus émues qui traduisent aussi le chagrin d'une population qui estimait, pour toutes ses vertus familiales et le bien qu'elle faisait autour d'elle, la regrettée disparue.

Floressas

Hyménée. — Lundi prochain, sera célébré à Puy-l'Evêque, le mariage de notre sympathique collègue, Mlle Elise Rigal, institutrice à Laburgade, canton de Lalbenque, fille de M. Rigal, notre dévoué facteur des postes, grand mutilé de guerre, avec M. Lucien Loubéjac, comptable à la Cie du Bourbonnais à Cahors.

Nous prions les parents d'agréer nos compliments et les futurs époux nos meilleurs vœux de bonheur. — D.

Arrondissement de Figeac

Figeac

Après les événements de Figeac. — Lire à la « Chronique du Lot ».

Syndicat d'initiative. — Comme suite aux récents décrets organisant la radio-diffusion nationale, le Syndicat d'initiative rappelle à ses adhérents sans-filistes ayant payé la taxe, d'écrire avant le 28 avril 1935 à l'Association Radiophonique Toulouse-Pyrénées pour lui faire part de leur désir d'être inscrits sur les listes électorales pour participer à l'élection des membres du Conseil de gérance du poste d'Etat de radio-diffusion Toulouse-Pyrénées.

Ils devront joindre à cette demande leur reçu du palement de la taxe sur les appareils de T.S.F. et envoyer le tout, sous *pli recommandé*, à l'association radiophonique Toulouse-Pyrénées, 50, rue Gambetta à Toulouse, avant le 28 avril.

Nous rappelons aux sans-filistes que notre département est rattaché à Toulouse.

Ils savent l'importance capitale pour le développement artistique et touristique de notre région du poste de radiodiffusion des P.T.T., à 120 kilowatts qui sera mis en service sous peu à Toulouse et qui sera entendu dans toute l'Europe.

Tous les sans-filistes du département doivent participer à ces élections.

Pour tous renseignements sur l'inscription et le vote, s'adresser au Syndicat d'Initiative.

Foire. — La foire du 15 avril a été importante. Les foirails étaient bien garnis et de nombreux visiteurs, forains, marchands, acheteurs, visiteurs étaient venus.

Aucun incident ne s'est produit et les transactions furent nombreuses.

Cajarc

Conseil municipal. — Le Conseil municipal s'est réuni, sous la présidence de M. le Maire.

M. le Président prie l'Assemblée de procéder au tirage au sort des trois obligations de l'emprunt de 60.000 francs en particulier pour l'électrification du bourg de Cajarc, en vue de leur remboursement au 1er juin 1935.

Les numéros sortis au remboursement sont : 5, 2, 10.

M. le Maire fait connaître qu'il a été dans l'obligation de faire boucher d'urgence une crevasse à Gaillac-Cajarc, sur la route et qui rendait le chemin de servitude impraticable. Le montant de la dépense s'est élevé à 700 francs.

Il donne connaissance que la commission départementale a accordé une subvention de 800 fr. à Cajarc pour réparations aux bâtiments communaux.

Communication est donnée d'un devis s'élevant à 180 francs pour effectuer des travaux au presbytère de Gaillac-Cajarc.

Vu les désordres qui se produisent dans toute la région les jours de foire et pour éviter que de pareils incidents se reproduisent à Cajarc, le Conseil décide la suppression des droits de stationnement au foirail, mais le jour de la foire du 25 mars, place du Marché, les personnes ayant refusé de payer des droits sur la volaille et les œufs, supsension de paiement a été faite, jusqu'à nouvel ordre.

M. le Maire communique une lettre de M. Gazeau, remerciant le Conseil des vœux formulés pour son complet rétablissement en attendant qu'il puisse le faire lui-même verbalement.

Le Conseil se réunit en séance privée pour examiner les demandes d'assistance de femmes en couches et aux vieillards, qui reçoivent toutes un avis favorable.

Avant de se séparer, M. le Maire dit que c'est probablement la dernière séance du Conseil en exercice depuis six ans. Il remercie tous les membres de l'Assemblée de leur précieuse collaboration et il leur exprime toute sa reconnaissance.

Après certains échanges de vues les membres présents décident tous, à l'unanimité, de rester unis, dans l'intérêt du bien public, et de se représenter aux élections municipales, le 5 mai 1935 prochain.

Hyménée. — Nous apprenons avec plaisir le prochain mariage de M. Jean Bramel, fils de M. Bramel, banquier, avec Mlle Aline Jouitou, fille de M. Jouitou, président de chambre à la Cour d'appel de Toulouse.

Nous adressons nos meilleurs vœux de bonheur aux futurs époux.

Marcilhac du Lot

Foire. — Voici quelques cours pratiqués à la foire du 12 :

Bœufs, 2.000 à 3.500 fr. ; vaches, 1.500 à 2.000 fr.; bouvillons, 800 à 1.200 fr., le tout la paire ; œufs, 2 fr. la douzaine.

Quantité de jardinage à des prix abordables.

La prochaine foire se tiendra le 13 mai.

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

Sanatorium des Cheminots. — Comme tous les ans le Comité du Sanatorium va organiser une fête dont le produit sera destiné à venir en aide aux malheureux cheminots en traitement dans les sanatoria de Ris-Orangis et Champrosay en Seine-et-Oise.

Nous rappelons que 150 cheminots et 150 cheminotes sont hospitalisés dans ces deux établissements et qu'en outre le Comité possède un centre d'isolement pour incurables ; c'est dire toute l'importance qu'a pris chez les cheminots la lutte contre la tuberculose.

Aussi nous ne doutons pas que le public gourdonnais ne réponde à l'appel qui lui est adressé et qu'il assistera très nombreux aux matinée et soirée qui seront données dans la magnifique salle de l'Eden-Cinéma, le 11 mai prochain.

Au programme, en outre d'un film documentaire et d'un intermède par un artiste du théâtre des Mathurins de Paris, le célèbre film : « Le Chanteur inconnu », avec le célèbre ténor Muratore, sera passé à l'écran et sur scène le remarquable comédien cycliste acrobate Gim's, du casino de Nice.

Nous reviendrons sur le programme de ces représentations qui sera attrayant par les choses à voir et attrayant aussi en regard du noble but que poursuit le Comité du Lot.

Nécrologie. — Mercredi dernier une grande assistance accompagnait au champ du repos notre jeune compatriote, M. Barras, propriétaire et conseiller municipal de Gourdon, pour la section de Prouilhac.

A peine âgé de 30 ans, M. Barras, avait été désigné, par ses concitoyens pour siéger au Capitole gourdonnais.

Il laisse sa veuve.

Au cimetière M. Dauliac, Maire de Gourdon, lui a adressé les derniers adieux, au nom du Conseil Municipal et de la population tout entière.

Montfaucon

Au sanatorium. — Les pensionnaires du sanatorium des P.T.T. de Montfaucon organisent pour le dimanche 21 avril, à 20 heures, une soirée récréative. Le public ne manquera pas de se rendre à cette soirée.

Peyrilles

Etat civil du premier trimestre. — Naissances : Yves-Julien Bourriane, à Laroffie ; Jean-Georges Course, à Lagalinière.

Mariages : Camille Laborie et Roger-Henri Bessières, de St-Vincent ; Albertine Fauges et Gaston-Alphonse Bertrand, de Nuzéjouls ; Camille Bley, avec Léonce-Jean-Joseph Monville, de Parnac ; Marthe-Elise Bourianne et Gabriel-Joseph Rey, d'Uzech.

Décès : Yves-Julien Bourrianne, Larauffie ; Marceline Taillade, épouse Thocaven, 60 ans, au Dégagnazès; Marie Lafage, veuve Boudou, 72 ans, à Monplaini ; Solange-Ginette Lagarrigue, 2 ans, à Breil-Bas ; Eugénie Roques, veuve Puech, 70 ans, à Toule ; Jean-Georges Course, un mois, à Lagalinière ; Marie Guérin, épouse Bonheure, 60 ans, à Fages ; Pauline-Anne Clerc, veuve Cazelou, 68 ans, à Pechméja.

Salviac

La Coque de Pâques. — Lire à la « Chronique du Lot ».

Souillac

Hyménée. — On annonce le prochain mariage de Mlle Catherine Fabre, de Souillac, avec M. Contie, employé des P.T.T. à Chelles (Seine-et-Marne). Nos meilleurs vœux de bonheur.

Société de Secours mutuels. — La Société de Secours mutuels St-Martin a tenu dimanche 14 avril, à 14 h., sa réunion trimestrielle, dans la salle de l'ancienne poste, sous la présidence de M. Pierre Lascoux, vice-président.

Avaient pris place au Bureau : MM. Lascoux, Orchassal, Moisset, Lautier, Bouyssonie, Bouygou, Soulacroix, Foucaud et Pivaudran.

Sur leur demande sont admis, comme membres honoraires, Mme Laval, place du Puits : M. Fabrègues, entreposeur des Tabacs ; M. Soulié, Ingénieur de la Cie des chemins de fer P.-O. ! M. Naudy, coiffeur ; M. Vigno, maître d'hôtel.

M. le Président fait connaître à l'assemblée que M. Cornil donne gracieusement 50 francs à la Société. Au nom de ses camarades, il lui adresse ses vifs remerciements.

Les Sociétaires dont les noms suivent ; MM. Edouard Coléda, Julien Rouvès, Ferdinand Maury et Félix Gabet sont mis à la retraite. Une pension de 100 francs par an leur sera servie par la Caisse des Dépôts et Consignations.

Foire. — La foire du dernier lundi de carême n'a pas été très importante, en raison des travaux pressants du moment. Néanmoins, le marché aux bœufs d'attelage à enregistré une hausse d'une certaine ampleur. Voici les cours pratiqués :

Bœufs de travail, 3.000 à 3.500 fr.; moyens, 2.500 à 2.800 fr. ; bouvillons, 1.200 à 1.500 fr. ; vaches de trait, 2.200 à 2.500 fr. ; vaches laitières, 2.400 à 2.800 fr., le tout la paire.

Marché aux moutons bien pourvu. Brebis grasses 130 à 140 fr.; brebis accompagnées, 150 à 180 fr. ; moutons gras, 3 fr. 50 ; agneaux de lait, 4 fr. 50 à 5 fr. le demi-kilo.

Porcs gras, 160 à 180 fr. les 50 kilos ; porcelets, 80 à 100 fr. l'un.

Marché à la volaille : poules vieilles, 4 fr. ; poulets de grain, 5 fr. 50; dindons, 4 fr. ; dindes, 4 fr. 50 ; pintades, 5 fr. ; lapins, 2 fr., le tout le demi-kilo ; pigeons communs, 10 fr.; grosses espèces, 15 fr. la paire ; chevreaux, 3 fr., le demi-kilo.

Œufs, 1 fr. 75 la douzaine ; fromage du Cantal, 12 fr., le kilo ; fromages de lait de chèvres, 4 fr. 50 ; de lait de vaches, 3 fr. 75 la douzaine.

Jardinage : salades, 0 fr. 40 ; choux pommés, 1 fr. 50 ; salsifis, scorsonères, 3 fr. le paquet ; oignons à planter, 1 fr. 50 ; choux, 2 fr.

Pommes à couteau, 3 fr. 50 la douzaine.

Poissons de mer, 4 fr. 50 le demi-kilo ; poissons de rivière, 5 fr.

Nombreux marchands forains et étalagistes, qui ont paru être satisfaits de leur marché.

Prochaine foire le 4 mai.

RENSEIGNEMENTS

La Loterie Nationale

4e tranche

Le numéro 967.531 gagne 2.500.000 francs.

Les cinq numéros suivants gagnent chacun 1.000.000 :

400.689. — 666.353. — 619.751. — 828.506. — 162.867.

Les cinq numéros suivants gagnent chacun 500.000 fr. :

001.179. — 400.348. — 889.322. — 487.024. — 015.715.

Les numéros finissant par :

8.480	gagnent	100.000 fr.
3.948	—	50.000 fr.
1.685	—	25.000 fr.
0.645	—	25.000 fr.
557	—	10.000 fr.
20	—	1.000 fr.

Les numéros finissant par 5 sont remboursés à 100 fr.

Le tirage de la 5e tranche aura lieu le 30 avril

Le secrétariat général de la Loterie nationale annonce que le tirage de la 5e tranche, dont le placement est d'ores et déjà assuré, aura lieu le mardi 30 avril, à 20 h. 30, au Trocadéro.

Union Nationale des Créanciers hypothécaires

Les possesseurs de créances hypothécaires dont la plupart ne sont que de modestes épargnants qui n'ont pas voulu se livrer à la spéculation hasardeuse se sont émus à leur tour de la situation dans laquelle la crise économique les a plongés au même titre que leurs débiteurs.

Ils estiment que, contrairement à ce qu'il pourrait apparaître, l'intérêt des créanciers hypothécaires n'est pas éloigné de celui même des débiteurs et qu'il convient de prendre des mesures d'intérêt général pour éviter des catastrophes aussi bien pour les uns que pour les autres.

En effet, si les créanciers reconnaissent volontiers que le taux de leurs intérêts est devenu trop élevé, par suite des circonstances actuelles, ils exigent que les sacrifices qu'ils seraient prêts à consentir sur ce point soient compensés par des garanties supplémentaires et par un effort réel de l'Etat dont les impôts et les taxes viennent compromettre la sécurité de leurs gages.

Un certain nombre d'entre eux se sont réunis, 49, avenue Georges-V, à Paris, chez leur Président, M. Lefebvre, qui leur a soumis un programme d'action auquel ils ont adhéré.

Ils demandent aux créanciers de premier ou de second rang de se joindre à eux pour faire aboutir leurs revendications légitimes, dont le but est le maintien de l'intégralité de leur créance.

DÉPÊCHES

Paris, 11 h. 15.

Où est le gagnant du gros lot ?

De Paris. — Le bruit courait, hier soir, que le gros lot de la Loterie Nationale avait été gagné par les employés d'un grand magasin de Toulouse. Mais il n'en est rien, et au Pavillon de Flore on se contente de déclarer que le billet gagnant a été acheté par une grande banque parisienne qui a pu, très bien l'envoyer dans une succursale, notamment, de Toulouse.

Le gros lot serait donc, quand même, à Toulouse.

En Allemagne

De Varsovie. — Suivant les nouvelles publiées par les journaux militaires polonais, le ministère de la Reichswehr serait sur le point de redevenir le ministère de la guerre et le Grand Etat-Major serait reconstitué sur les anciennes bases.

Après le terrible accident d'aviation

De Bordeaux. — Le transport des cercueils contenant les corps du Gouverneur Renard et des 6 autres victimes de l'accident d'aviation, a accosté à Bordeaux, à 8 heures, ce matin. A midi, les cercueils ont été transportés à la gare St-Jean, d'où ils partiront pour Paris.

Prédictions d'avenir

Marcelle FRANCE

recevra à l'HOTEL TERMINUS

mardi 23 et mercredi 24

à partir de 9 heures du matin

A VENDRE

Citroën C4

Conduite intérieure bon état général

Très propre

Prix intéressant

VIDAILLAC Louis, 5, rue Anatole-France, CAHORS.

Pâques....

Assurez la tranquillité de vos belles randonnées

en utilisant une huile de qualité garantie

CASTROL

Gros FOURRURES **Détail**

La **Maison BESOMBES-ARNOUIL,** 3, rue Maréchal-Joffre, est heureuse de présenter à sa clientèle une importante collection de Renards et cravates d'été confectionnés avec les pelleteries les plus en vogue — et à des prix sans concurrence.

Renards argentés du Canada depuis		**650 fr.**
Renards Zibeline	—	**150 fr.**
Renards Isabelle	—	**150 fr.**
Cravates putois	—	**75 fr.**
Cravates Skungs	—	**95 fr.**
Cravates Opossum	—	**75 fr.**

Fouine - Martre - Hermine - Pecan etc., etc., à des prix très bas.

Mise au point

Tout produit supérieur est immédiatement copié. C'est ce qui arrive à la Quintonine. Aussi, nous vous conseillons d'éviter soigneusement toute imitation. La Quintonine est un extrait concentré, remplaçant l'ancien extrait de quinquina. On la verse dans un litre de vin de table et instantanément on obtient non pas un vin de quinquina, mais un excellent vin complet, tonique, apéritif, et reconstituant. Le prix de la Quintonine n'est que de 4 fr. 95 le flacon. Ttes Phies et Phie Orliac à Cahors.

Pâtisserie-Boulangerie CLERC

5, *rue Clément-Marot*

Vous trouverez **pour les fêtes de Pâques** des **Coques supérieures,** à l'occasion de l'entrée de son nouveau pâtisier.

Prix défiant toute concurrence

Une grande nouvelle

La Boucherie GAILLARD

2, *Place Galdemar*

fait, à **l'occasion de Pâques,** une belle exposition de viande de 1re qualité.

Un coup d'œil ne coûte rien. Venez tous voir, vendredi, le plus bel étalage de la région.

Samedi, Dimanche et Lundi, cette viande sera débitée aux prix les plus bas.

JEUNE FILLE

sérieuses références, demande place

Bonne à tout faire

dans maison bourgeoise, habitant Cahors ou environs. *Libre de suite*

REPRESENTANTE

visitant clientèle particulière

demandée pour CAHORS par *importante maison parisienne en tissus et art. pour dames*

S'adresser : **BOURLIER,** Hôtel de l'Europe, CAHORS

A LOUER, Boulevard Gambetta

Deux pièces

pouvant servir à usage de magasin bureau, garage

Prix modéré

Pour renseignements, s'adresser à Maître **CAZES,** avoué, 41, *Bd Gambetta.*

Feuilleton du « *Journal du Lot* » 54

UN MARI DE PREMIER CHOIX

PAR MAX DU VEUZIT

Et si ce n'avaient été les profonds changements survenus dans ses habitudes, le cerne de ses grands yeux d'enfant, la langueur de son sourire et l'air indifférent avec lequel elle acceptait tout à présent, Marie Jousserand aurait pu croire que le départ de Valencourt n'affectait pas outre mesure sa femme.

Mais la vieille demoiselle connaissait l'enfant qu'elle avait élevée et elle n'était pas aveugle en cette occasion.

Epouvantée du changement sans précédent survenu dans la vie de celle qu'elle aimait, la gouvernante constatait tous les jours les progrès du mal qui ravageait secrètement celle-ci.

Plus clairvoyante que Claude, dont l'orgueil ne désarmait pas et qui se refusait à lire en elle-même, la brave fille avait compris que le retour de Didier était indispensable au bonheur de la délaissée et, ne pouvant rien d'autre pour toucher l'infidèle, elle faisait neuvaine sur neuvaine pour que le Ciel ramenât l'absent au bercail :

— Ce mari prodigue qui méconnaissait ses intérêts, et contrairement à ce qui se passait tous les jours, n'était pas venu rejoindre sa riche épouse...

En cachette, Marie Jousserand avait écrit à Me Floch, le notaire, et à M. Michot, le directeur de « Select'Agence ». A tous deux, elle avait demandé la plus grande discrétion sur sa démarche un peu hardie, puisque faite en dehors de Claude ; mais, à tous deux aussi, elle avait réclamé le même service : dénicher Didier Valencourt et communiquer son adresse à l'ancienne institutrice.

Si elle pouvait rejoindre le mari de celle qu'elle aimait, la vieille fille était sûre que son amour maternel saurait dire les mots nécessaires pour ramener l'époux vagabond au foyer.

N'était-ce pas déplorable de penser qu'un jour Claude lui avait dit d'un air pénétré :

— Jousserand, j'ai eu beaucoup de peine, mais c'est de votre faute. Vous m'avez très mal élevée... En me cédant sur tous les points, en supportant tous mes caprices, en ne me donnant jamais de démenti, vous avez fait mon malheur. Personne ne m'avait dit que le bonheur d'une femme réside dans sa douceur, son indulgence, sa résignation. J'ai cru que j'avais tous les droits et qu'on me devait tous les hommages... Pauvre de moi ! J'étais seule à m'imaginer cela ! Je n'ai pas senti ces choses assez tôt pour empêcher le malheur qui allait m'atteindre et je paie aujourd'hui mon expérience tardive...

Etait-il permis à sa petite Claude de parler pareillement parce qu'un homme... un mari d'agence... pauvre et arrogant !... un homme qui n'était peut-être qu'un aventurier ! avait osé l'abandonner ?

La jeune femme n'avait-elle pas complètement perdu la tête, le jour où elle avait osé dire encore cette abomination :

— Si Didier revenait, je doublerais, je triplerais la somme que je lui ai concédée... ou plutôt non, je la lui supprimerais et ma fortune serait la sienne. J'ai été folle de vouloir compter : tout doit être en commun entre deux époux et l'un ne doit pas être plus favorisé que l'autre. Quand je pense que je dépensais par mois, pour mes toilettes, trois fois plus d'argent que je ne lui en donnais. C'était inconcevable d'illogisme ; il était fatal que mon mari ne s'attachât pas à moi...

— Voyons, Claude, vous déraisonnez. Tout le monde vous dira que vous étiez très généreuse.

— Taisez-vous, vous savez bien que vous ne connaissez rien à la question, puisque vous aviez prédit qu'il reviendrait et qu'il n'est pas là.

Et Marie Jousserand avait baissé la tête.

Cette petite Claude, malheureusement, disait vrai !

L'expérience des hommes, que la vieille fille croyait avoir, avait fait fiasco ; tous ne revenaient pas quand leurs poches étaient vides !

Sans compter que les jours passaient sans apporter aucun changement. Ni M. Michot, ni Me Floch ne pouvait dire ce que Didier était devenu.

Par là encore, c'était un four.

C'est comme ces neuvaines et tous ces cierges qu'elle brûlait en faveur de Claude, à l'église, ça n'avançait pas à grand-chose jusqu'ici !...

Il y avait maintenant deux mois que Didier était parti et n'était pas revenu.

Claude avait « tenu » avec beaucoup de cran... mais elle devait s'avouer que, durant ces longues semaines, chacun de ses réveils avait été un peu plus pénible que le précédent...

Au début, il lui arrivait de rester à l'hôtel sans vouloir sortir. Elle prétextait une fatigue, une migraine, bien qu'à elle-même, elle dût s'avouer qu'elle restait là pour attendre.

Attendre quoi ?

Il devenait de jour en jour plus évident que Didier avait quitté Nice et qu'il n'y reviendrait pas.

Cependant, cette évidence lui paraissait illogique et elle ne pouvait pas arriver à se persuader que, pour un verre de vin tout simplement reçu en plein visage, un homme marié quittât sa femme.

En opposition à tant d'avanies que supportent parfois les hommes mariés de la part de leurs femmes irascibles, légères ou jalouses, son geste, s'il manquait d'élégance, n'en était pas moins relativement anodin.

D'un autre côté, Claude donnait une importance considérable à ce fait qu'ils étaient mariés. Quoi qu'en eût raillé Didier, les liens du mariage et les papiers d'état civil qui en faisaient foi avaient quelque valeur.

Elle portait le nom de l'avocat, que diantre !... Il avait beau vouloir se détacher d'elle, il ne pouvait tout de même pas empêcher qu'elle ne fût sa femme.

Et ces réflexions, qu'elle se faisait vingt fois par jour, lui permettaient d'imaginer que son mari n'était pas parti aussi loin qu'on pouvait le croire. Peut-être vivait-il à proximité, boudant évidemment, mais ne se désintéressant pas totalement d'elle.

Lorsqu'elle parcourait si fébrilement tous les endroits chics du littoral, restaurants, théâtres, thés, salles de jeu ou de concert, c'était moins pour se distraire et s'étourdir elle-même, que dans l'espoir, toujours déçu et toujours renaissant, de retrouver son mari ou d'en avoir des nouvelles.

Erreur totale de jugement, elle ne l'avait revu nulle part, personne ne lui avait parlé de lui et aucun coup de téléphone ou aucune correspondance n'étaient venus préciser qu'il vécût quelque part.

Le fugitif n'avait pas donné signe de vie... Elle ne croyait plus qu'il en donnerait à présent !

Tout cela, Claude le ressassait dans sa tête, ce matin-là de solitude qu'elle s'attardait au lit, tandis que le soleil au dehors illuminait la mer étincelante.

Et soudain, la jeune femme sentit une grande lassitude l'envahir.

A quoi bon s'obstiner et lutter contre le sort ?

Elle se disait qu'heureusement, seul son amour-propre était engagé dans l'aventure... C'était assez pour quelqu'un d'aussi orgueilleux qu'elle !... Mais enfin, avec du raisonnement, on fait taire l'amour-propre ! Lorsqu'il le faudrait, elle saurait bien secouer tous ses ennuis et reprendre sa vie heureuse d'autrefois.

Le temps seulement d'en finir avec cette affaire et de panser la blessure faite à sa vanité.

Car il ne fallait pas croire, tout de même, que son cœur fût en jeu ni qu'un seul de ses sentiments fût atteint !

Cette idée pouvait entrer dans les rêveries de sa vieille institutrice, mais elle était indigne de la vaillante et positive petite femme bien moderne que Claude était.

(A suivre).

SUPER RÉSONNANCE
GARANTIE UN AN
ROBUSTE, SENSIBLE
SÉLECTIF, PUISSANT

A CRÉDIT 10 VERSEMENTS **65** FR.

Pour recevoir Catalogue :
Etablissements **INOVAT**, 3, Boulevard Magenta, PARIS-X^e^
Démonstration chez vous et en nos Magasins ou Dépôts

CAHORS -- M. JAUFFRET, 2, rue François-Gaviole
BAGNAC. — M. Pelligry, Place de l'Eglise
PUYBRUN. — M. Gimazane, Place du Foirail
COURNOU. — M. Albert Vidal
PUY-L'EVEQUE. — M. Lafargue, Grande-Rue

STATION SERVICE RADIO

A. MANDON

17, rue du Maréchal-Foch, CAHORS

DUCRETET-THOMSON
Récepteur R-504 : **950 fr.**

DÉPANNAGE dans mes ateliers
des Postes de toutes marques
PRIX TRÈS MODÉRÉS
Devis sur demande

Bibliographie

BIBLIOTHÈQUE RELIÉE PLON

MADEMOISELLE DE JESSINCOURT
Par Louis BERTRAND
de l'Académie Française

Dans ce roman, qui rappelle, par l'insistance du détail et l'intensité de l'observation, la manière de Balzac, se reflète, avec une puissance de vérité prenante, la vie intime de province, toute repliée, en profondeur, pour ainsi dire. L'action se déroule à la frontière lorraine, dans ce pays sans cesse alerté par les invasions, et où, cependant, suivant la forte expression de Lamartine, le patriotisme est plus vibrant « de même que les crispations du corps menacé sont plus sensibles aux extrémités. » L'héroïne, trompée dans ses rêves candides de jeune fille, se résigne à reporter le trésor de ses tendresses refoulées sur des affections collatérales. Elle se heurte à l'ingratitude des uns, à l'indifférence des autres, à la cupidité d'héritiers avides, à la sourde hostilité d'un milieu férocement curieux, livré à l'empire des coteries et des vains bavardages de petite ville. Même la nièce qu'elle a élevée, pour qui elle s'est sacrifiée, trahit ses espérances. La vieille fille finit par se condamner à un isolement farouche, jusqu'à ce que les leçons terribles d'un mal impitoyable, l'approche de la mort inévitable, réveillent en elle le sentiment de la solidarité familiale, en lui imposant la générosité d'un pardon total. Cette tragédie domestique, cruellement vraie est, en quelque sorte, coupée en deux par la guerre de 1870, qui bouleverse le sol et les âmes, déracine les habitudes et les destinées.

Un volume in-16, sous couverture illustrée. Prix : 3 fr. 50. — En vente à la librairie Plon, 8, rue Garancière, Paris-6^e^, et dans toutes les bonnes librairies.

LA NATURE

La Nature est vraiment la revue la plus parfaite, la plus désirable pour tous ceux qui s'intéressent aux progrès des sciences et des industries. Qu'on en juge par le numéro qui vient de paraître.

Il débute par d'étonnantes photographies de Rome sous Constantin, ou plutôt de la remarquable reconstitution réalisée par M. Bigot, qu'on vient d'exposer à la bibliothèque d'archéologie de l'université de Paris. C'est vraiment toute l'histoire romaine qui revit et se réalise sous nos yeux.

M. le professeur Charles Richet, prix Nobel, examine un des plus brûlants problèmes de la philosophie : les causes finales et la biologie et conclut contre le mécanisme et le hasard.

Les îles flottantes qui doivent faciliter la traversée aérienne de l'Atlantique, dont le récent projet de M. Blériot semble d'une réalisation très prochaine, sont présentées dans tous leurs détails.

Puis, c'est la méthode de présentation du musée de la mer de Biarritz qu'on va inaugurer bientôt.

M. Reverchon rappelle la gloire de Pierre Le Roy, initiateur de l'horlogerie de précision, dont il faudrait fêter cette année le 150^e^ anniversaire.

Enfin, la « Normandie » est présentée, dans le détail de ses réalisations contre l'incendie dont le détail donne une impression de sécurité toute nouvelle.

On retrouve encore dans ce numéro de *La Nature*, le rappel du voyage aérien du ballon « *le Zénith* » effectué il y a juste 60 ans, le bilan météorologique du dernier mois, une forte étude des emplois de l'électricité dans l'automobile moderne, des notes d'histoire naturelle, l'analyse des livres scientifiques récents, les inventions nouvelles, et cent recettes précieuses pour le bricoleur et l'amateur.

La Nature. — Revue des Sciences et de leurs applications à l'Art et à l'Industrie, 120, boulevard Saint-Germain, Paris.

P.-O.-MIDI

Les Fêtes de Pâques à Hossegor par le Sud-Express

Le train rapide Sud-Express s'arrêtera tous les jours, à titre d'essai, à la gare de Labenne qui dessert Hossegor, du Samedi 20 au dimanche 28 avril inclus.

Paris-Quai d'Orsay, départ, 11 h. 20; Bordeaux, départ, 17 h. 22 ; Labenne, arrivée, 19 h. 32 ; Irun, arrivée, 20 h. 52.

Hendaye, départ, 11 h. 05 ; Labenne, départ, 12 h. 10 ; Bordeaux, arrivée, 14 h. 17 ; Paris-Quai d'Orsay, arrivée, 20 h. 50.

GRANDE MAISON DE
TEINTURE NETTOYAGE
de tous vêtements, tissus, chapeaux, etc...
Nettoyage et remise à neuf des vêtements de cuir.
Teintures de fourrures,
Nettoyage d'ameublements, etc...
ENVOI TOUS LES SAMEDIS
Travail soigné
Dépôt pour Cahors :
Madame Louis BONNET
3, *rue des Capucins*

Imp. COUESLANT (*personnel intéressé*)
Le co gérant : L. PARAZINES.

IMPRIMERIE A. COUESLANT

SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRANCS
(Personnel intéressé)
CAHORS (Lot)
1, RUE DES CAPUCINS, 1

INSTALLATION MODERNE
NEUF LINOTYPES
22 PRESSES
LIVRAISON RAPIDE
—:— PRIX MODÉRÉS —:—

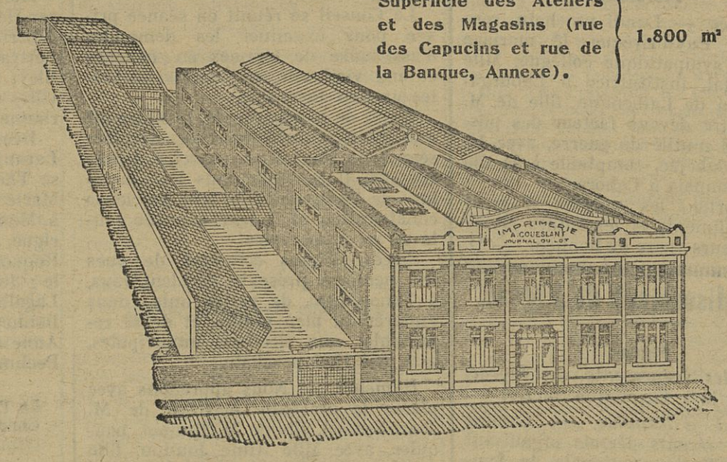

Superficie des Ateliers et des Magasins (rue des Capucins et rue de la Banque, Annexe). } 1.800 m²

SERVICE D'HIVER 1934-35

De Paris à Toulouse par Cahors

	Exp. & Om. 1re, 2e, 3e cl.	OMNIB. 1re, 2e, 3e cl.	OMNIB. 1re, 2e, 3e cl.	EXP. 1re, 2e, 3e cl.	MIXTE 1re, 2e, 3e cl.	RAPIDE 3e cl.	RAPIDE de luxe	EXP. 1re, 2e, 3e cl.	RAPIDE 1re, 2e, 3e cl.	OMNIB. 1re, 2e, 3e cl.
PARIS (Orsay) dép.	»	»	»	10 15	»	19 20	—	20 20	21 10	»
PARIS (Aust.) dép.	22 46	»	7 36	10 27	»	»	—	20 32	21 22	»
LIMOGES arrivée	5 29	»	(1)	15 48	»	0 8	—	2 4	3 16	»
LIMOGES départ.	5 43	»	»	15 57	»	0 13	—	2 20	3 24	»
BRIVE... arrivée	7 22	»	15 38	17 32	»	1 36	—	4 1	5 5	»
BRIVE... départ.	7 38	12 33	15 55	17 38	18 10	1 42	—	4 9	5 11	»
Gignac-Cressensac.	8 16	13 12	16 31	—	19 13	—	—	—	—	»
SOUILLAC.. dép.	8 40	13 39	16 49	18 16	19 41	—	—	—	5 53	»
CAZOULES.....	8 47	13 46	16 56	—	19 50	—	—	—	—	»
La Chap.-d-Mareuil	8 52	13 51	17 1	—	»	—	—	—	—	»
Lamothe-Fénelon .	9 2	14 1	17 11	—	20 9	—	—	—	—	»
Nozac.....	9 12	14 11	17 21	—	»	—	—	—	—	»
GOURDON.. dép.	9 26	14 25	17 32	18 40	20 33	—	—	5 14	—	»
Saint-Clair.....	9 35	14 34	17 41	—	»	—	—	—	—	»
Dégagnac	9 46	14 45	17 52	—	»	—	—	—	—	»
Thédirac-Peyrilles.	9 57	14 56	18 3	—	»	—	—	—	—	»
Saint-Denis-Catus.	10 7	15 6	18 13	—	»	—	—	—	—	»
Espère.....	10 15	15 14	18 21	—	»	—	—	—	—	»
CAHORS arrivée.	10 24	15 23	18 30	19 16	»	3 11	—	5 54	6 58	»
CAHORS départ.	11 50	17 50	»	19 20	»	3 15	—	5 58	7 2	7 27
Sept-Ponts.....	12 1	18 3	»	—	»	—	—	—	—	7 38
Cieurac	12 16	18 21	»	—	»	—	—	—	—	7 53
Lalbenque.....	12 23	18 28	»	—	»	—	—	—	—	8 »
Caussade.....	12 51	18 58	»	20 1	»	—	—	6 41	—	8 27
MONTAUBAN arr.	13 23	19 30	»	20 22	»	4 10	—	7 2	8 10	8 59
TOULOUSE.. arr.	16 43	20 55	»	21 6	»	4 53	—	7 50	9 »	10 2

(1) De Paris à Brive : express ayant lieu du 15 Mai au 19 Novembre inclus.

De Toulouse à Paris par Cahors

	OMNIB. (2) 1re, 2e, 3e cl.	OMNIB. (3) 1re, 2e, 3e cl.	EXP. 1re, 2e, 3e cl.	RAPIDE (4) 1re, 2e, 3e cl.	OMNIB. 1re, 2e, 3e cl.	EXP. 1re, 2e, 3e cl.	EXP. 1re, 2e, 3e cl.	RAPIDE (du 12/6 au 14/8)
TOULOUSE.... d.	4 53	8 47	10 30	—	15 51	19 44	21 3	23 11
MONTAUBAN. d.	6 8	9 53	11 15	—	16 38	20 29	21 48	23 51
Caussade.....	6 48	10 32	11 34	—	17 12	20 49	—	—
Lalbenque.....	7 25	11 13	—	—	17 43	—	—	—
Cieurac	7 33	11 22	—	—	17 56	—	—	—
Sept-Ponts	7 43	11 32	—	—	18 6	—	—	—
CAHORS... arr.	7 49	11 38	12 11	—	18 12	21 30	22 47	0 43
CAHORS... dép.	8 1	—	12 15	—	18 20	21 34	22 51	0 46
Espère.....	8 16	—	—	—	18 32	—	—	—
St-Denis-Catus...	8 29	—	—	—	18 44	—	—	—
Thédirac-Peyril...	8 42	—	—	—	18 57	—	—	—
Dégagnac	8 51	—	—	—	19 6	—	—	—
Saint-Clair.....	8 59	—	—	—	19 15	—	—	—
GOURDON (1) d.	9 12	—	12 55	—	19 27	22 18	—	—
Nozac.....	9 19	—	—	—	19 35	—	—	—
Lamothe-Fénel...	9 28	—	—	—	19 43	—	—	—
La Chap.-de-Mar .	9 35	—	—	—	19 50	—	—	—
CAZOULES.....	9 41	—	—	—	19 56	—	—	—
SOUILLAC.. dép.	9 55	—	13 16	—	20 7	22 43	—	—
Gignac-Cressens..	10 22	—	—	—	20 34	—	—	—
BRIVE..... a.	10 46	—	13 53	—	20 59	23 26	0 28	2 13
BRIVE..... d.	»		13 59	—	»	23 33	0 38	2 19
PARIS.. (A.) arr.	»		21 13	—	»	6 43	8 11	8 39
PARIS.. (O.) arr.	»		21 25	—	»	6 55	8 23	8 50

(1) Un train mixte part de Gourdon le matin à 5 h. 4 et arrive à Brive à 7 h. 36.
(2) Ce train correspond à Limoges avec l'express Lyon-Genève-Mulhouse-Strasbourg.
(3) N'a lieu que les samedi, dimanche, lundi, jours de fête et jours de foire de Cahors.
(4) A lieu du 26 Août au 15 Octobre inclus.

De Cahors à Libos

CAHORS.....	6 29	14 59	»	18 41		
Mercuès.....	6 43	15 14	»	18 55		
Douelle (*Arrêt*).....	6 47	15 18	»	18 59		
Parnac	6 54	15 28	»	19 7		
Luzech	7 »	15 34	»	19 13		
Castelfranc.....	7 12	15 45	»	19 24		
Prayssac (*Arrêt*).....	7 16	15 49	»	19 28		
Puy-l'Evêque.....	7 24	15 57	17 22	19 36		
Duravel	7 31	16 4	17 34	19 43		
Soturac-Touzac	7 38	16 11	17 46	19 50		
Fumel.....	7 48	16 22	18 13	20 1		
LIBOS.....	7 53	16 27	18 19	20 6		

De Libos à Cahors

LIBOS... dép.....	6 32	9 24	14 25	18 2		
Fumel.....	6 42	9 31	14 32	18 9		
Soturac-Touzac	6 58	9 41	14 42	18 19		
Duravel	7 9	9 48	14 49	18 26		
Puy-l'Evêque.....	7 25	9 56	14 56	18 33		
Prayssac (*Arrêt*).....	7 39	10 4	15 4	18 41		
Castelfranc.....	7 56	10 9	15 9	18 46		
Luzech	8 16	10 20	15 20	18 56		
Parnac	8 29	10 29	15 29	19 6		
Douelle (*Arrêt*).....	» »	10 34	15 34	19 11		
Mercuès.....	8 44	10 39	15 39	19 17		
CAHORS.....	9 2	10 51	15 51	19 30		

St-Denis-près-Martel et Aurillac

St-Denis-près-Martel.	4 46	»	14 20	17 13	»
Vayrac	4 54	»	14 28	17 21	»
Bétaille (*arrêt*).....	5 »	»	14 34	17 26	»
Puybrun.....	5 9	»	14 43	17 34	»
Bretenoux-Biars....	5 21	»	14 56	17 44	»
Port-de-Gagnac.....	5 29	»	15 4	17 51	»
Laval-de-Cère	5 41	»	15 13	17 59	»
Lamativie	6 3	»	15 33	18 20	»
Siran (*arrêt*).....	6 19	»	15 50	18 37	»
La Roquebrou.....	6 34	»	16 6	18 53	»
AURILLAC.. arrivée.	7 16	»	16 49	19 37	»

Aurillac à St-Denis-près-Martel

AURILLAC.. départ.	5 »	10 18	»	17 17	»
La Roquebrou.....	5 37	10 55	»	17 55	»
Siran (*arrêt*).....	5 48	11 6	»	18 6	»
Lamativie	6 2	11 21	»	18 21	»
Laval-de-Cère	6 19	11 36	»	18 36	»
Port-de-Gagnac.....	6 27	11 44	»	18 44	»
Bretenoux-Biars	6 43	11 53	»	19 »	»
Puybrun.....	6 55	12 »	»	19 8	»
Bétaille (*arrêt*).....	7 2	12 7	»	19 15	»
Vayrac.....	7 18	12 12	»	19 20	»
St-Denis-près-Martel.	7 26	12 19	»	19 27	»

Le Buisson à St-Denis-près-Martel

Le Buisson. dép.	»	6 40	10 59	»	19 43
Sarlat.....	»	7 53	12 5	17 46	20 49
Cazoulès.....	»	8 31	12 44	19 18	21 26
Souillac.....	8 13	8 38	12 54	19 31	21 34
		11 »	13 34		15 24
Le Pigeon	8 27	11 24	13 48	Les jours de foire et marché à Sarlat	15 38
Baladou. Arrêt.	8 32	11 31	13 53		15 43
Martel.....	8 40	11 56	14 1		15 50
St-Denis-p.-M.ar.	8 49	12 8	14 10		16 »

St-Denis-près-Martel au Buisson

St-Denis-p.-M. d.	»	7 39	9 14	12 38	16 44
Martel.....	»	7 58	9 28	12 52	17 15
Baladou. Arrêt.	»	7 59	9 35	12 58	17 26
Le Pigeon	»	8 3	9 40	13 2	17 41
Souillac.....	6 52	8 12	9 49	13 11	17 53
		8 54		14 8	19 55
Cazoulès.....	7 1	9 2		14 16	20 4
Sarlat.....	8 19	9 39	17 53	14 52	20 43
	5 26				
Le Buisson. ar.	6 15	»	18 39	15 44	»

De Sarlat à Gourdon

SARLAT.....	8 26	17 36	»
Carsac.....	8 36	17 47	»
Grolejac.....	8 43	18 4	»
St-Cirq-Madelon.....	8 49	18 11	»
Payrignac (arr.).....	8 56	18 19	»
GOURDON.....	9 6	18 29	»

De Gourdon à Sarlat

GOURDON.....	5 56	16 34	»
Payrignac (arr.).....	6 5	16 42	»
St-Cirq-Madelon.....	6 13	16 50	»
Grolejac.....	6 31	16 56	»
Carsac.....	6 42	17 7	»
SARLAT.....	6 56	17 23	»

Toulouse à Capdenac, Brive et Paris

TOULOUSE. dép.	»	»	»	6 »	»	14 36	17 39	
CAPDENAC. a.	»	»	»	10 12	»	18 8	21 43	
CAPDENAC. d.	2 18	7 17	10 17	11 »	13 19	18 32	22 5	
FIGEAC.....	2 38	7 31	10 28	11 11	13 45	18 45	22 16	
Le Pournel.....	»	7 50	»	11 30	14 22	19 6	»	
Assier.....	3 35	8 1	»	11 39	14 41	19 17	22 41	
Flaujac (halte)...	»	8 10	»	11 48	14 53	19 26	»	
Gramat	5 7	8 23	»	12 1	15 15	19 40	23 »	
Rocamadour	5 20	8 35	»	12 11	15 28	19 51	23 10	
Montvalent.....	5 38	8 49	»	12 24	15 46	20 6	»	
St-Denis-p.- arr.	5 50	8 58	»	12 33	15 58	20 16	23 30	
Martel dép.	6 1	9 6	»	12 44	16 6	20 25	23 34	
Quatre-Routes....	6 13	9 16	»	12 55	16 24	20 35	»	
Turenne.....	6 25	9 26	»	13 6	16 43	20 45	»	
BRIVE..... ar.	6 56	9 48	»	13 28	17 18	21 7	0 7	
PARIS (Orsay) ar.	—	18 30	»	21 25	»	5 39	8 23	

Paris à Brive, Capdenac et Toulouse

						(Orsay)		
PARIS (Aust.) d.	19 40	22 46	»	7 36	10 15	»	»	
Brive..... dép.	3 46	8 13	12 42	15 52	18 20	»	»	
Turenne.....	4 9	8 8	13 8	16 15	18 57	»	»	
Quatre-Routes....	4 17	8 47	13 17	16 23	19 9	»	»	
St-Denis-p.- arr.	4 24	8 54	13 25	16 30	19 19	»	»	
Martel dép.	4 31	9 2	13 32	16 35	19 39	»	»	
Montvalent.....	»	9 15	13 45	16 47	20 5	»	»	
Rocamadour	4 56	9 34	14 4	17 4	20 37	»	»	
Gramat	5 9	9 47	14 18	17 17	21 »	»	»	
Flaujac (halte)...	»	10 »	14 31	17 36	»	»	»	
Assier.....	5 30	10 11	14 43	17 41	21 31	»	»	
Le Pournel.....	»	10 20	14 52	17 50	21 43	»	»	
FIGEAC..... dép.	5 53	10 38	15 12	18 12	22 6	»	»	
CAPDENAC ar.	6 2	10 47	15 21	18 22	22 19	»	»	
CAPDENAC d..	6 24	13 2	16 16	18 52	»	»	»	
TOULOUSE	10 »	17 4	20 36	22 55	»	»	»	

De Cahors à Capdenac

CAHORS.....	8 2	9 50	16 16	18 36		
Cabessut.....	8 11	10 1	16 27	18 47		
Arcambal.....	8 20	10 17	16 36	19 »		
Vers.....	8 28	10 35	16 44	19 11		
Saint-Géry.....	8 35	10 50	16 49	19 19		
Conduché.....	8 46	11 19	17 »	19 36		
Saint-Cirq-la-Popie..	8 52	11 29	17 6	19 44		
St-Martin-Labouval..	8 59	11 53	17 13	20 »		
Calvignac.....	9 5	12 3	17 19	20 9		
Cajarc.....	9 16	12 20	17 31	20 26		
Montbrun.....	9 25	A titre essai jours de foire à Cajarc	17 40	20 39		
Toirac.....	9 33		17 48	20 51		
Lamadeleine.....	9 44		17 59	21 6		
CAPDENAC.....	9 55		18 10	21 20		

De Capdenac à Cahors

CAPDENAC.....	7 11	11 49	19 1	»		
Lamadeleine.....	7 23	12 5	19 11	»		
Toirac.....	7 34	12 19	19 20	»		
Montbrun.....	7 42	12 30	19 27	»		
Cajarc.....	7 52	12 45	19 37	»		
Calvignac.....	8 2	12 58	19 46	»		
St-Martin-Labouval..	8 9	13 7	19 54	»		
Saint-Cirq-la-Popie..	8 17	13 17	20 1	»		
Conduché.....	8 23	13 25	20 7	»		
Saint-Géry.....	8 38	13 41	20 19	»		
Vers.....	8 43	13 48	20 24	»		
Arcambal.....	8 50	13 59	20 31	»		
Cabessut.....	8 59	14 14	20 41	»		
CAHORS.....	9 6	14 23	20 48	»		